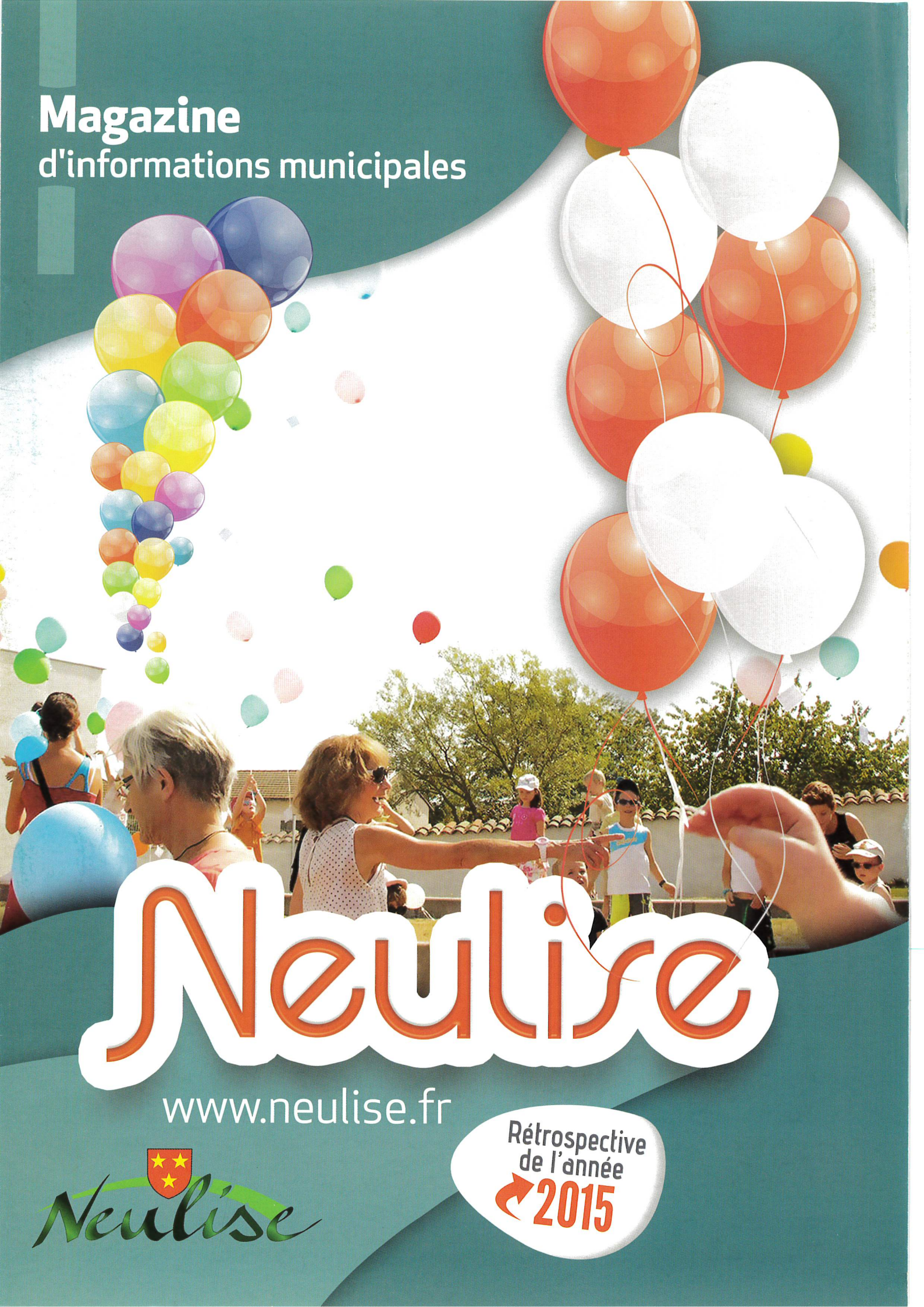


Magazine
d'informations municipales



Neulise

www.neulise.fr


Neulise

Rétrospective
de l'année
 2015

Publication :
Mairie de Neulise

Rédaction :
Mairie de Neulise

**Directeur de la publication
et de la rédaction :**
Mairie de Neulise

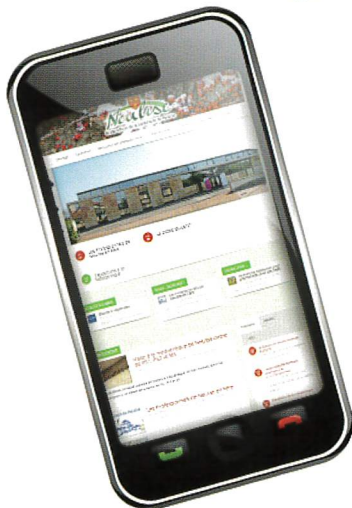
Photos :
Mairie de Neulise

Régie Publicitaire :
Groupe Média Plus Communication
ZI Secteur C7
Allée des informaticiens - BP 75
06709 Saint Laurent du Var Cedex 02
Tél. : 04 92 271 389 - Fax : 04 93 312 147
Site web : www.mediapluscom.fr
Accueil : contact@mediapluscom.fr

Maquettiste :
(N.A) art'like créa

Impression :
Imprimerie spéciale du
Groupe Média Plus Communication

Dépôt légal : 2016



FLASHEZ-MOI
NEULISE
SUR VOTRE MOBILE
www.neulise.fr



A LA UNE ➔ Complexe sportif page 5



Liberté

Egalité

Fraternité

PAGE 10 ➔ Les réalisations de l'année



PAGE 30 ➔ La vie associative



SOMMAIRE ➔ Magazine



Le mot du maire	03
Éditorial	04
A la une !	05-09
Les réalisations de l'année	10-12
Assainissement collectif	13
Vie communale	14-18
Un point sur... ..	20
Enfance & jeunesse	21-26
Centre Communal d'Action Sociale	27
Du nouveau Place de Flandre	28
Centre d'Incendie et Secours	29
La vie associative	30-43
Intercommunalité	44
Honneur aux classes en 5 !	45
En bref	46-47
Renseignements utiles	48
Calendrier des manifestations	49

 **RHEINZINK®**



PATINA LINE
Un matériau vivant

PATINA

PROTECT LINE
Embossissement durable

PROTECT



COLOR LINE
Une conception illimitée

COLOR

INTERIEUR LINE
Une ponctuation de l'espace

INTERIEUR

Une gamme complète de systèmes en zinc-titane pour la couverture, le bardage et l'évacuation des eaux pluviales.

RHEINZINK FRANCE - La Plassotte, BP 5 - 42590 Neulise-France

www.rheinzink.fr



CRYSTAL

Fabrication de produits élaborés à base de viande halal
Plein d'idées sur www.isladelice.fr

ZA Les Jacquins - 42590 NEULISE

04 77 64 62 40

BALMONT T.P.

TERRASSEMENT - DEMOLITION - TRAVAUX PUBLICS - TRANSPORT



Le Désert
42470 ST SYMPHORIEN DE LAY

04 77 64 64 35

Fax. 04 77 64 62 84

www.balmonttp.com

La Source
INFINIMENT NATURELLE

Votre spécialiste en produits naturels et santé

ZA Les Jacquins - 42590 NEULISE

MATHELIN Laurent

Chauffage-Sanitaire
Énergies renouvelables
Entretien-dépannage-ramonage
Zinguerie



Chemin Vieux
42590 Neulise

06 11 48 69 51

09 51 99 59 25



Services Funéraires

Neyme Frères
SARL JLD *L'esprit de service*

NEULISE

Pompes funèbres

Admission toutes chambres funéraires

Articles funéraires

Permanence 24h/24 - 7j/7

04 77 27 29 73

Marbrerie

Pose et réalisation de monuments et caveaux
Réalisation de gravures

2, route de la Loire - NEULISE
4 bld des Tuileries - BALBIGNY
52 rue des Minimes - ROANNE



 Chères Neulisiennes,
chers Neulisiens,

J'ai à nouveau le plaisir de vous inviter à parcourir le bulletin de Neulise qui expose l'activité et les projets de notre commune.



Cette année voit se concrétiser bon nombre de projets au service de tous, aussi bien en termes de développement économique et commercial, qu'en termes de services à la population : c'est tout à fait remarquable dans une période économique délicate et c'est aussi le fruit d'un engagement de tous les acteurs communaux.

Je salue en particulier, les commerçants et artisans qui démontrent un dynamisme avéré par de l'investissement et une volonté de se mobiliser conjointement pour conforter le très bon niveau de services de la commune. En point d'orgue, je tiens à souligner la réussite de la soirée conviviale du 13 juillet dernier qui témoigne de cette détermination : travailler ensemble, mutualiser les énergies et co-construire des projets dans la concertation sont des gages de réussite pour tous.

Aussi, je n'oublie pas les efforts que chacun doit faire, notamment au sein des services communaux, pour gérer le plus efficacement possible des budgets de plus en plus contraints. A cet égard, nous sommes en permanence à la recherche de solutions visant à la rationalisation des dépenses et génératrices d'économies. A titre d'exemple, nous avons opté pour une délégation de service afin de gérer l'assainissement collectif communal, sans augmentation du coup, préservant les capacités d'investissement et libérant ainsi du temps supplémentaire pour les agents

communaux ; ce qui permet de ne pas remplacer un agent parti en retraite. C'est une économie de gestion substantielle.

Dans le même sens, la rénovation du complexe sportif s'est également effectuée avec une attention très prononcée pour l'isolation et les économies d'énergie : la nouvelle chaudière à combustible dérivé du bois, doit permettre de faire baisser la facture énergétique et d'augmenter le confort d'utilisation pour les usagers. Chacune de nos actions et chacune de nos décisions sont passées au crible de l'optimisation budgétaire, c'est une nécessité si nous voulons être en mesure de maintenir le niveau de services.

De plus, et c'est une réalité qui se confirme chaque jour davantage, les entreprises poursuivent leurs investissements et leurs implantations à Neulise : investissement important de la Chambre de Commerce et d'Industrie, construction d'une nouvelle entreprise de chaudronnerie, extensions réalisées ou prévues pour bon nombre de celles déjà présentes. Ces éléments confortent l'obstination que nous avons eue pour obtenir l'extension de la zone des Jacquins dont l'aménagement est imminent à l'initiative de la CoPLER. Nul doute : avec plus d'emplois que d'actifs, Neulise confirme son attractivité.

Enfin, et son importance trouve l'écho dans l'investissement considérable de la commune pour la rénovation et

l'extension du complexe sportif, la vie associative est remarquable par ce qu'elle mobilise et apporte à tous dans la commune : c'est une caractéristique forte pour une société plus solidaire et citoyenne.

C'est sur cette note d'optimisme que je viens vous souhaiter, au-delà d'une bonne lecture de ce bulletin, mes meilleurs vœux pour cette année 2016 qui verra d'importants changements dans l'organisation administrative de nos collectivités.

Je souhaite également louer le travail des conseillers municipaux et l'investissement de l'équipe d'adjoints œuvrant, dans leurs délégations respectives, avec enthousiasme, sérieux et dans l'intérêt général : c'est grâce à leurs engagements continus et efficaces que notre commune mène à bien ses projets.

Merci à tous ceux qui participent au développement du bien vivre à Neulise : que ceux qui s'investissent par leur travail, leurs engagements ou leur participation financière à l'élaboration de ce bulletin se voient ici vivement remerciés.

L'ensemble de l'équipe municipale souhaite que l'année 2016 soit une année de réussite pour chacun comme pour nos collectivités.

**Votre maire,
Hubert ROFFAT**





Cela n'échappe sans doute à personne, les collectivités, dont notre commune et notre communauté de communes, sont dans la tourmente des réformes territoriales. Au premier rang desquelles, celle consécutive à la loi NOTRe (loi portant nouvelle organisation territoriale de la République) qui vise à regrouper des communautés de communes, donc au final des communes, dans de nouveaux EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunales) à taille « optimisée ».

Le Préfet de la Loire est en charge non seulement de faire appliquer la loi, mais aussi de présenter un nouveau schéma des collectivités dans la Loire. Ce schéma a en effet été proposé à son initiative en octobre dernier et il l'a organisé de façon volontairement ambitieuse, indiquant que ce devrait être une proposition de travail pour les collectivités. En effet, le projet fusionne notre intercommunalité avec celle de Roannais agglomération tout comme celle de Vals d'Aix et Isable et celle du Pays d'Urfé. Cette proposition va à l'encontre des volontés des communes concernées à plus de 80%.

Comment imaginer une collectivité, qui actuellement rencontre des difficultés à s'organiser dans son nouveau périmètre (fusion avec les collectivités de la Côte roannaise en 2012), doubler son nombre de communes pour atteindre 81 et représenter 125000 habitants ? Quels sont dans cette hypothèse, les gains ou les avantages pour nos collectivités rurales ? A mon sens, il n'y en a pas, si ce n'est pour se complaire dans un EPCI qui sera sans doute le plus important de la Loire après St Etienne Métropole, la belle affaire ... Existe-t-il un projet au sein de ce nouveau territoire en charge de gérer de nombreuses compétences de proximité ? La réponse est non. Comment imaginer, alors que nous

connaissons les difficultés actuelles en matière économique de Roannais Agglomération, que l'investissement économique, entre autres sur la zone des Jacquins à Neulise, soit maintenu ? Comment être suffisamment naïfs pour croire que les investissements en termes d'équipements se feront encore dans les communes rurales ? Peut-on supposer que le maintien de nos services, essentiels à la vie de nos villages, trouveront l'obligance d'une collectivité tournée vers une ville centre ? Quelle part de l'impôt collecté sur notre territoire sera réaffectée pour son fonctionnement et son investissement ? L'intégralité comme aujourd'hui ? En revanche, ce que nous savons c'est que nos entreprises, dans une configuration d'agglomération, devront s'acquitter d'une taxe transport supplémentaire... pour la mise en place de service de transports réguliers pour desservir ces mêmes entreprises. Est-ce réaliste de penser que nos acteurs économiques vont financer des lignes de transports irrigant chaque commune plusieurs fois par jour, de St Priest la Prugne à Machézal... ? La réponse tient en quelques mots : il n'y en aura pas, parce que ce n'est pas pertinent... mais la taxe sera tout de même perçue !

Nous ne sommes pas dans des caractéristiques d'agglomération urbaine comme autour de St Etienne qui dans un périmètre proche compte des villes de plusieurs milliers d'habitants (St Chamond 35000 habitants, Firminy 18000 habitants, Le Chambon Feugerolles 13000 habitants, Andrézieux-Bouthéon 10000 habitants, Rive de Gier 15000 habitants...) alors qu'autour de Roanne nous trouvons Neulise bien sûr, mais St Symphorien de Lay, St Germain Laval, St Just la Pendue et d'autres villages qui avoisinent les 1500 habitants : je laisse à votre appréciation la notion d'agglomération... Et je n'évoque même pas un conseil communautaire qui compterait de

l'ordre de 120 à 150 membres... quel modèle de démocratie locale !

Vous l'avez compris, en tant que maire d'abord et en tant que Président de la CoPLER, je milite pour que ce projet dénué de sens et d'efficacité ne puisse être mené à son terme. J'ai à cet égard, car il ne s'agit pas de s'opposer sans proposer, réuni de nombreux maires pour faire un contre-projet fondé sur nos réalités de terrain, avec en tête l'intérêt général et la vie de nos villages. Nous verrons dans les prochaines semaines s'il a retenu l'attention du Préfet qui courant janvier proposera une version affinée de son schéma.

Aussi, la loi NOTRe invite aux regroupements de communes au sein de « communes nouvelles ». Cette éventualité, ouverte par la loi, recueille un écho très favorable dans les communes, surtout chez les plus petites qui voient augmenter leurs difficultés à gérer par les obligations réglementaires. Des réflexions sont en cours pour analyser les intérêts partagés que nous aurions au rapprochement avec d'autres communes afin d'en optimiser l'organisation et la gestion.

Comme vous le constatez dans ces quelques lignes, les projets de modifications des périmètres des collectivités territoriales sont denses et ils vont écrire la vie de nos territoires pour les prochaines décennies.

Ces enjeux nous mobilisent considérablement et j'essaye, non sans difficulté, de faire valoir notre vision qui n'est pas celle de ruraux arriérés comme j'ai pu me l'entendre dire, mais bien celle d'élus locaux responsables et visionnaires pour une gestion territoriale efficace pour tous dans une démocratie locale représentative et équilibrée.



À LA UNE ➔ Le complexe sportif



Il s'agit bien sûr d'évoquer ici le chantier de réhabilitation de la salle polyvalent, dite « ERA » (Equipement Rural d'Animation) et de l'ancienne médiathèque (également ancienne école). Comme cela est indiqué dans le mot d'accueil de ce bulletin, la vie associative importante de Neulise autant par son rôle de loisir que par sa fonction éducative vers la jeunesse mérite d'être soutenue et accompagnée par des équipements renouvelés.

D'autant, que s'agissant de cette salle ERA, tous les habitants l'utilisent au cours de leur vie neulisienne : d'abord à l'école (chaque classe des écoles occupe un créneau d'utilisation), puis dans le cadre d'associations sportives, mais encore pour des manifestations festives (bals, fêtes des classes ou patronale...) et enfin pour de la détente (concours de belote, loto, kermesse, assemblée générale...).

Cet équipement est un centre de vie pour notre village et il était devenu obsolète et usé au bout de trente ans de bons et loyaux services.

L'architecte Bernard RIVOLLIER s'est vu confier par la commune la mission de maîtrise d'œuvre et c'est une réelle performance d'avoir pu réaliser les travaux sur une période de douze mois, l'équipement restant très largement en activité. Il faut souligner l'implication performante et permanente de Luc DOTTO qui a assuré le suivi du chantier, sinon quotidiennement, au moins hebdomadairement : les réunions de chantier et les aléas des réhabilitations n'ont plus de secret pour lui.

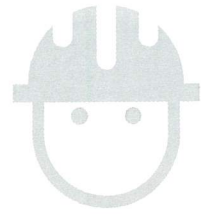
Prochainement, nous envisagerons une inauguration à destination de toute la population avec dans ce moment de réjouissance, l'implication souhaitée des associations utilisatrices... vous serez tenus au courant...

Mais d'ores et déjà, vous êtes invités à en découvrir quelques détails dans les photos qui suivent.

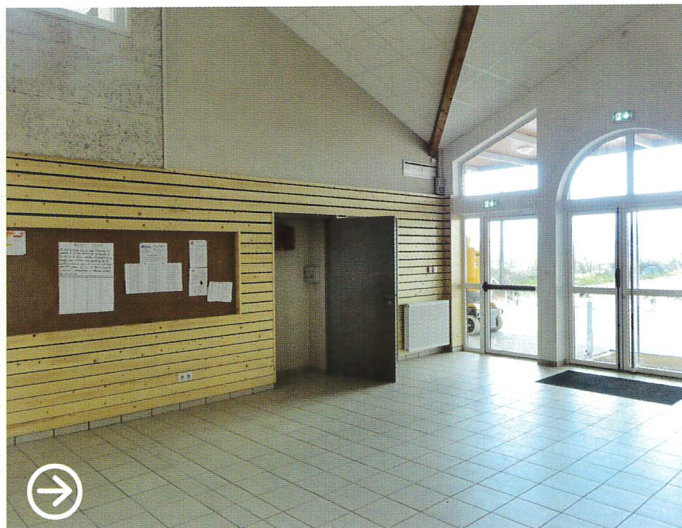
A l'heure à laquelle est rédigé cet article, les travaux sont toujours en cours, mais au moment où vous le lirez, il est probable qu'ils soient achevés.



À LA UNE ➔ Le complexe sportif

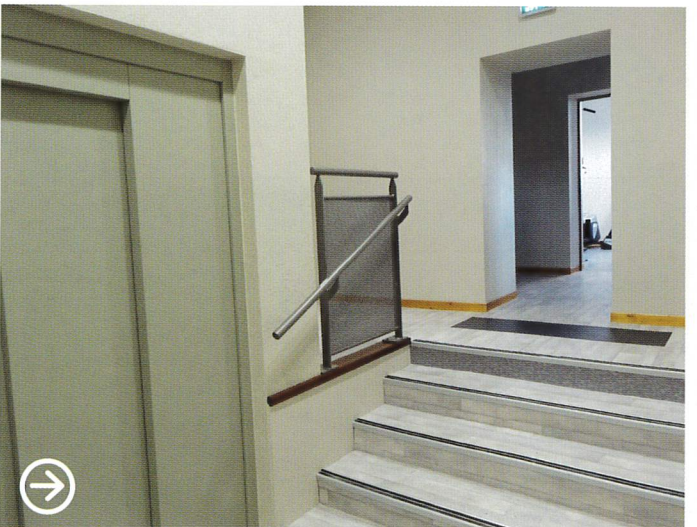


➔ Les travaux

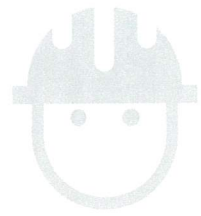




INTÉRIEUR



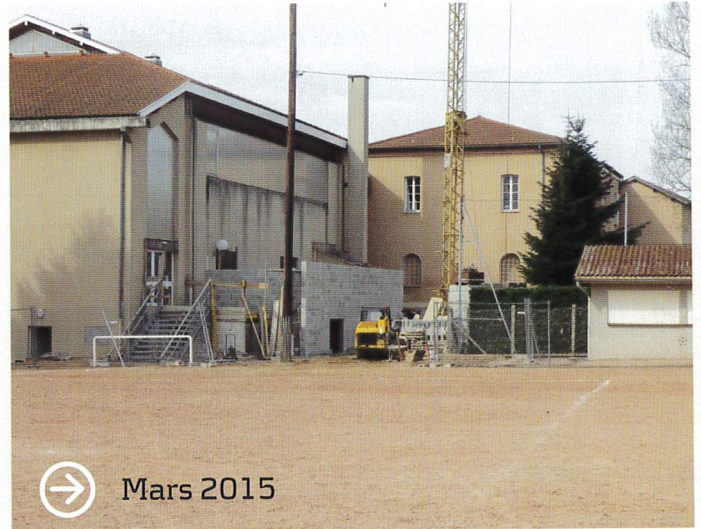
À LA UNE ➔ Le complexe sportif



➔ Les travaux



➔ Avant travaux



➔ Mars 2015



➔ Avant travaux

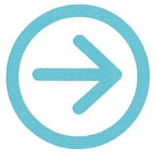


➔



➔





EXTÉRIEUR





→ EHPAD de Neulise - Opération EPORA

Vous l'avez forcément constaté, il manque désormais une maison à la suite de la maison de retraite en direction de Roanne.

Cette habitation a en effet fait l'objet d'une acquisition démolition : la commune a garanti la faisabilité de l'opération qui voit la rétrocession du terrain ainsi libéré, à la maison de retraite pour un éventuel projet d'extension.

L'EPORA (Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes), structure publique dédiée à la requalification et au réaménagement urbain, intervient en intermédiaire en faisant l'acquisition transitoire du bien, puis assurant la démolition et la dépollution du site le cas échéant. C'est en s'appuyant sur cette structure que nous avons pu réaliser ces travaux à un coût raisonnable. En effet, l'EPORA achète le bien, procède aux diverses études, démolit, dépollue et

rétrocède ensuite la parcelle pour un montant égal à 60% du coût de l'ensemble de l'opération. La commune, la maison de retraite et EPORA ont conjugué leur volonté pour donner des perspectives de développement à l'établissement de retraite : ce dernier finance en grande partie cette opération sur ses fonds propres et la commune apporte une contribution modeste.

Gageons que désormais, une dynamique s'engage avec les différents responsables de la santé publique pour accompagner la maison de retraite dans un projet à vocation d'amélioration et d'agrandissement de l'établissement. Comme vous le savez, l'argent public est désormais très rare et difficile à mobiliser : la commune s'engagera pour ce projet au côté de la Maison de retraite, considérant l'importance de cet établissement pour Neulise, aussi bien en termes de service à la population qu'en termes d'emplois.

→ Voirie - Cadre de vie

Côté voirie, cette année nous avons finalisé la voirie du quartier de la Croix du Frêne.

Nous avons également réalisé un nouvel enrobé à Villechaise sur la voie en direction de Gentillière ; voie qui dessert une dizaine d'habitations. A noter également qu'une nouvelle campagne d'enrobé à froid a été réalisée par les agents communaux.

La commune accorde aussi une attention toute particulière à l'embellissement du centre-bourg. Cela passe notamment par le désherbage / balayage des places et des rues mais aussi par le fleurissement. Vous avez pu apprécier cet été la qualité des décorations florales réalisées par l'équipe technique.



Côté signalétique, le groupe de travail a débuté un important travail sur la dénomination des rues et la numérotation des habitations. Ce travail a été motivé par

la demande de plusieurs riverains suite à des problèmes de livraisons.

Pour la numérotation des immeubles, il a été choisi le système métrique. Qu'est-ce que le système métrique ? Les numéros attribués aux propriétés représentent la distance en mètres séparant le début de la voie et l'entrée de l'habitation (par exemple le numéro 162 se situe à 162m du début de la rue). Cette numérotation permet d'insérer de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante et sans risque de créer des numéros bis ou ter.



Le centre-bourg de la commune est concerné par la mise en place de cette nouvelle numérotation, ce qui représente un travail conséquent. De ce fait, il a été décidé de procéder par quartier. Fin 2015, la numérotation sera mise en place Chemin Vieux, quartier du Mont, lotissement du Beaujolais. Chaque administré concerné sera informé des démarches en cours.

Dernière nouveauté, vous l'avez certainement constaté, nous avons posé un miroir à la sortie du Chemin Vieux, à l'intersection de la rue du Beaujolais. Ce miroir, très apprécié, trouve toute son utilité au moment de la sortie des écoles.



Enfin, depuis début octobre, la commune aidée par les services de la CoPLER s'est dotée d'un composteur collectif (Chemin Vieux).

Le choix du site n'est pas anodin. L'implantation du composteur, à proximité des écoles et du restaurant scolaire, est destinée à faciliter cette démarche auprès des nouveaux résidents des logements « Le Nualisia » et des personnes habitant dans le bourg n'ayant pas de jardin pour pouvoir réaliser un compost chez eux.

Les déchets peuvent être amenés à n'importe quel moment de la journée dans un souci d'engagement et une responsabilisation de tous pour un acte citoyen vis à vis de nos générations futures.

Un panneau d'information précise les déchets pouvant être destinés au compost et ceux ne pouvant pas être intégrés.

Il pourra être organisé une journée de distribution si la demande est avérée, sinon le substrat sera utilisé pour embellir nos massifs et nos fleurs qui ont fait des envieux cette année.

Dernière précision, cette installation s'inscrit dans la dynamique du tri sélectif. En effet, les déchets dégradables déposés dans le composteur viennent diminuer le poids global des déchets ménager et ainsi faire diminuer collectivement la taxe sur les ordures ménagères. En conclusion, utiliser le composteur, c'est non seulement un geste citoyen, préservant l'environnement, permettant le recyclage des déchets et la fertilisation mais aussi un geste permettant de faire baisser la facture de la collecte et du traitement des ordures ménagères.

Site de compostage Collectif Chemin vieux-Commune de Neulise

C'est quoi ?

C'est un processus naturel de dégradation des déchets organiques réalisé par les micro-organismes (bactéries et insectes du sol), conditionné par la présence d'eau et d'oxygène.

On obtient à terme un engrais appelé compost.



Pourquoi?

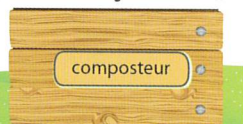
Le compostage permet :

- La réduction de 30% du volume de votre poubelle.
- La transformation vos déchets organiques en engrais naturel
- Diminuer les coûts et les pollutions liés à la gestion des déchets (transport, traitement...)

Pour qui?

Ce site est ouvert à toute personne désirant composter leurs déchets de cuisine.

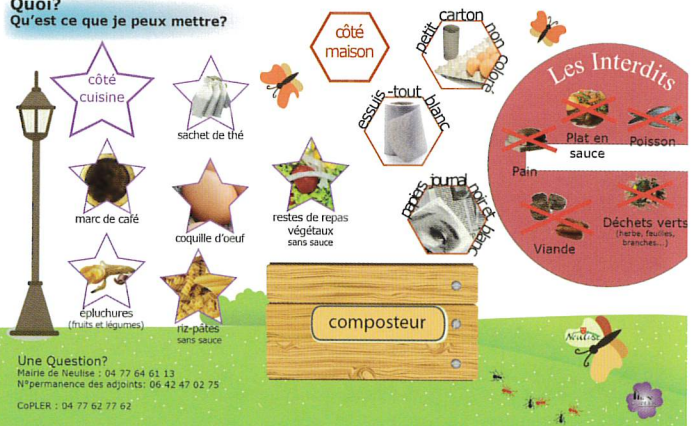
Une fois le précieux humus produit, celui-ci sera distribué aux personnes qui le désirent. Il sera aussi utilisé pour l'entretien des espaces verts de la commune.



Site de compostage Collectif Chemin vieux-Commune de Neulise

Quoi?

Qu'est ce que je peux mettre?



Retour sur les principales réalisations de l'année 2015 avec Emmanuel BRAY - Adjoint délégué à la voirie et au cadre de vie

Une nouvelle année s'est écoulée. Je souhaite tout particulièrement remercier les membres du groupe de travail « Voirie - Signalétique » pour leur investissement et leur engagement. L'année 2015 a permis de concrétiser divers projets : réhabilitation / entretien de plusieurs mètres de voirie, mise en place d'une nouvelle signalétique,... Soyez assurés que chacune de nos actions est réalisée dans un souci de maîtrise des coûts tout en veillant à leur équité sociale.

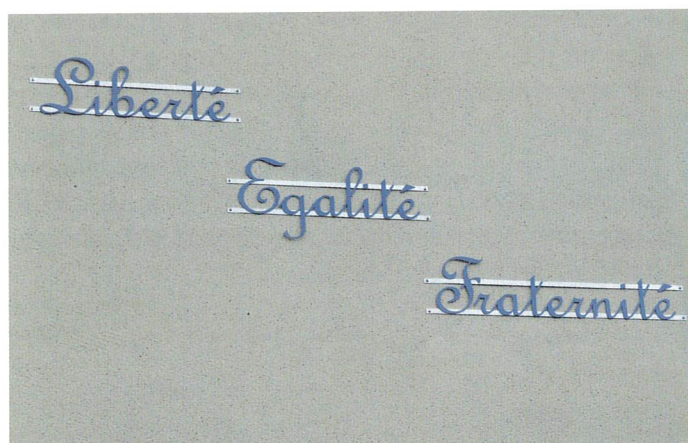


→ Bâtiments communaux

Les travaux courants pour l'entretien des bâtiments sont toujours d'actualité.

Cette année les agents municipaux ont plus particulièrement mis en œuvre leur savoir-faire : à l'école (peinture dans une classe, création de meuble et placard), à la mairie (reprise des escaliers menant au 1er étage, peinture dans un bureau), à l'ancienne cantine (peinture de murs), à l'église et à la chapelle (peinture des portes) et enfin les sanitaires publics qui ont été repeints.

« Liberté, Egalité, Fraternité » 3 mots mais surtout 3 valeurs fondatrices de la République Française. Depuis quelques mois, cela ne vous a pas échappé, la devise républicaine a été apposée sur le fronton de la mairie et des deux écoles. Les drapeaux tricolores et européens seront installés prochainement.



A NOTER - ENTRETIEN DU CIMETIÈRE

Il est rappelé que la commune de Neulise ne peut assurer l'entretien des sépultures de particuliers, car ces dernières sont considérées comme des propriétés privées.

L'entretien régulier d'une concession incombe donc exclusivement au concessionnaire ou à ses héritiers.

→ Cimetière

Face au défi du temps, les emplacements et monuments édifiés sur les sépultures se dégradent lentement mais sûrement, et sont assaillis de lichens, ronces ou autres herbes folles.

Le cimetière n'est donc pas aussi satisfaisant que l'on pourrait légitimement le souhaiter. Car rappelons-le ce lieu se doit d'être à la hauteur du respect dû aux défunts, salubre, sûr, tranquille et décent.

C'est pourquoi en 2013 la commune a engagé une procédure de reprise des concessions en état d'abandon.

Cette procédure longue va s'achever début 2016. Par conséquent, pour savoir si votre concession est concernée par cette procédure, il ne vous reste que quelques mois. Nous vous invitons à prendre contact rapidement avec la mairie pour entreprendre les démarches nécessaires.

Pour toutes les familles qui se sont déjà fait connaître auprès du secrétariat de mairie, vous serez informées dans les mois à venir des suites données à cette procédure.



Retour sur les principales réalisations de l'année 2015 avec Michèle BRESANCIN - Adjointe déléguée aux bâtiments communaux

Une année s'achève et encore beaucoup de travaux d'entretien à assumer. Mais petit à petit nous arrivons à faire des choses, il y en a encore beaucoup, mais il est difficile de tout faire et de rattraper le temps perdu. Mais je garde espoir. Bonne et heureuse année à tous et surtout une très bonne santé.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Après la création récente de la station des marronniers, nous poursuivons la modernisation de notre service d'assainissement avec la mise en délégation de service public de la gestion, de l'entretien et d'une proportion de travaux. En effet, l'assainissement dans son ensemble devient de plus en plus règlementé, contrôlé et techniquement pointu pour une meilleure préservation des milieux naturels et de l'environnement dans son ensemble.

La mise en œuvre d'une Délégation de Service Public (DSP) est une tâche très lourde administrativement et juridiquement. Le bureau d'étude IRH a accompagné la commune sur ces aspects et à l'issue de l'appel d'offres c'est l'entreprise Lyonnaise Des Eaux (devenue depuis Suez Environnement) qui a été attributaire de la DSP. Cette délégation lui impose l'entretien et la gestion des stations d'épuration ainsi que de tout le réseau, l'investissement demeure quant à lui, le propre de la commune.

Nous avons souhaité également avoir un diagnostic des canalisations, car certaines ont de l'ordre de 50 ans, et nous ne

connaissons pas leur état : Suez Environnement effectue un passage de caméra dans l'ensemble du réseau pour que nous soyons en mesure d'anticiper les éventuels travaux à prioriser dans le temps.

Pour les usagers, rien ne change, si ce n'est un libellé différent sur la facture d'eau potable faisant apparaître une ligne « délégataire », mais pour autant, aucune augmentation de la tarification totale du service n'est intervenue.

La DSP cadre ainsi, pour une durée de 10 ans, toutes les missions précises confiées à Suez Environnement (délais d'intervention, objectifs de qualité des rejets, travaux...) et nous assure une sécurité dans la gestion de l'assainissement.

De fait, le temps que les employés communaux consacraient à cette tâche est optimisé vers d'autres travaux et cela permet de diminuer l'effectif suite au départ d'un agent en retraite, non remplacé.

En bref : les missions confiées à Suez Environnement



Depuis le 1^{er} mars 2015, et jusqu'au 31 décembre 2024, Suez Environnement assure :

- L'entretien, la surveillance, le bon fonctionnement et les réparations de l'ensemble des ouvrages d'assainissement collectif (ouvrages de collecte et de traitement des eaux usées),
- La conformité des rejets au milieu naturel,
- La réalisation de divers travaux (branchements, mise en conformité, renouvellement...),
- Les relations avec les usagers du service.

Les chiffres clés du service assainissement collectif

- 400 abonnés (au 31/12/2014)
- 3 stations d'épuration : le Chapitre (filtre à sable - capacité de 380 équivalents-habitants), la Colline (lagunage - capacité de 260 équivalents-habitants), les Marronniers (filtres plantés de roseaux - capacité de 980 équivalents-habitants)
- 9 460 mètres de linéaires de réseau
- 8 déversoirs d'orage
- 145 regards sur réseau

Les tarifs du service

- Part communale : prime fixe annuelle : 10€ HT ; consommation : 0,34 € HT par mètre cube d'eau
 - Part délégataire (Suez Environnement) : abonnement annuel : 30 € HT ; consommation : 0,9013 € HT par mètre cube d'eau
 - Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC - participation due en cas de raccordement au réseau d'assainissement) :
- > Pour les constructions nouvelles : 1 800 € par logement
> Pour les constructions existantes au 01/07/2012 : 1 200 € par logement

CONTACTS POUR LES CLIENTS PARTICULIERS

Espace clientèle de Thizy : 15 Rue Edouard Millaud
Lundi au vendredi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 16h00

Par téléphone : 0977 409 443 (prix d'un appel local)
Du lundi au vendredi : 8h00 - 19h00
Samedi : 8h00 - 13h00

En cas d'urgence 24h/24 : 0977 401 130

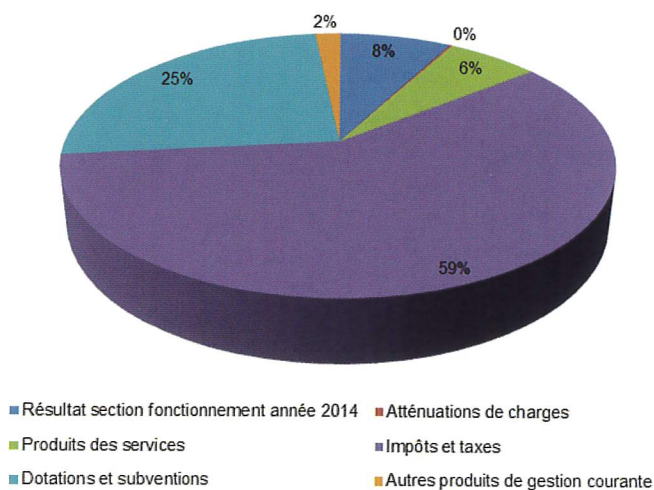
Un œil sur le fonctionnement : 1 146 747,82 €

La section de fonctionnement regroupe :

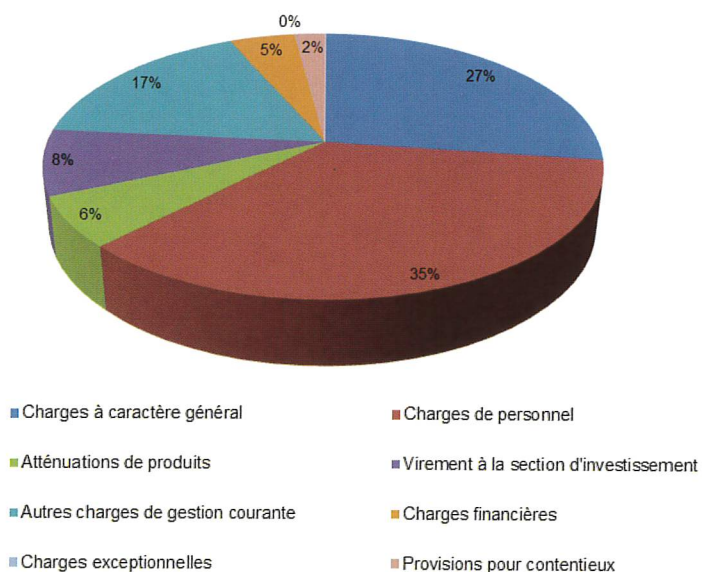
■ Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité (charges à caractère général, de personnel, de gestion courante, intérêts de la dette, provisions).

■ Toutes les recettes que la collectivité peut percevoir des prestations de services, des dotations de l'Etat, des impôts et taxes, notamment le produit des impôts directs locaux et la dotation globale de fonctionnement (DGF).

Recettes



Dépenses

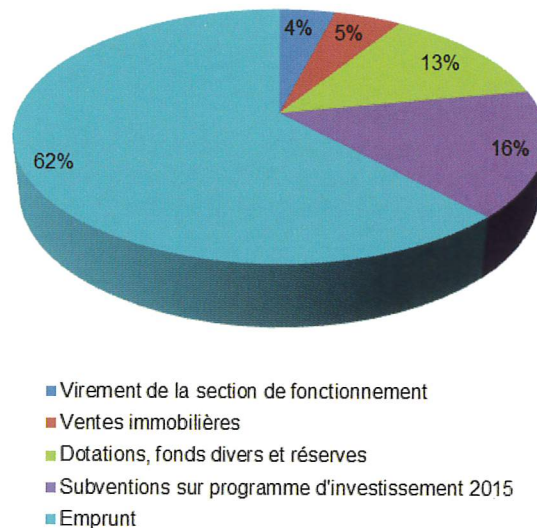


Un œil sur l'investissement : 2 262 857,72 €

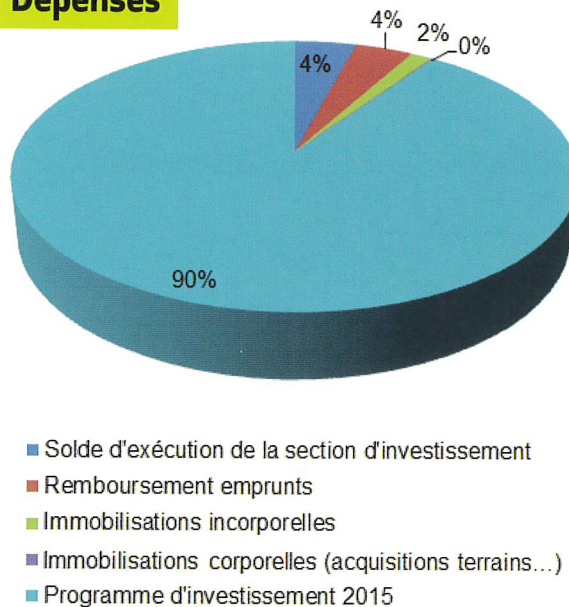
• **En dépenses :** le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (travaux en cours...)

• **En recettes :** les emprunts, les dotations et subventions de l'Etat et d'autres collectivités. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement.

Recettes



Dépenses



Le programme d'investissement 2015

comprendait notamment :

- Travaux au complexe sportif et associatif et aménagement des abords ;
- Travaux dans divers bâtiments : école, mairie, crèche... ;
- Voirie, signalétique ;

VIE COMMUNALE Personnel communal

Chaque année nous vous tenons informés sur les divers mouvements au sein du personnel communal. Une fois n'est pas coutume, l'année 2015 fut riche en changements. **Explications.**

■ Il y a tout d'abord les fins de contrat :

Coralie POMPORT (restaurant scolaire / entretien des locaux) et Flavie MARC (secrétariat de mairie / médiathèque) à qui nous souhaitons bonne chance pour la suite de leur carrière professionnelle.

■ Ensuite, les départs :

Anne DOTTO (secrétariat de mairie) qui a souhaité mettre ses compétences au service de la Commune de Lentigny après près de 10 années passées à Neulise. Ainsi que Lucien FARJOT (garde champêtre) qui a fait valoir ses droits à la retraite... après plus de 30 ans de bons et loyaux services ! Rencontre avec Lucien ci-après.

Nous les remercions pour leur engagement et leur disponibilité durant toutes ces années.

■ Et pour finir, nous souhaitons vous présenter les dernières recrues :

A la mairie et à la médiathèque :

- > Emilie MATTONI
- > Brittany REJONY
- > Gaëlle VIOLON
(qui remplace Jennifer VIALON pendant son congé maternité)

Au service technique :

- > Joris BABE

Aux services périscolaires et entretien des locaux :

- > Alexandre PARCOLLET
- > Yvette PINA



> Brittany REJONY > Emilie MATTONI



> Yvette PINA > Alexandre PARCOLLET



> Joris BABE



> Gaëlle VIOLON > Brittany REJONY

➔ Rencontre avec Lucien FARJOT, ou plutôt « Loulou »...



Photo Marie Jane Marcet

Mairie de Neulise (MN)

Loulou, comment es-tu arrivé au service technique de la commune ?

Loulou : J'étais monteur électrique sur lignes basses et moyennes tensions chez Cégelec et j'ai appris que la commune recrutait des agents et notamment un garde champêtre. J'ai donc décidé de candidater. Le recrutement s'est déroulé sous la forme d'un concours : dictée, épreuves, entretien individuel. J'ai été retenu parmi près de 17 personnes ; Maurice DURET a été recruté en même temps que moi. J'ai donc intégré les services communaux le 1er janvier 1980. Pour mes fonctions de garde champêtre, j'ai dû prêter serment 3 mois après mon recrutement. Puis j'ai été titularisé 1 an après soit en janvier 1981.

MN : Je suppose qu'entre 1980 et aujourd'hui beaucoup de choses ont changé / évolué à la commune. Tu peux nous indiquer comment c'était à ton arrivée et les changements constatés ?

Loulou : Effectivement beaucoup de choses ont changé... En 1980, la mairie n'était pas dans les locaux actuels mais à la place de la maison de retraite ; le

service technique n'avait qu'un petit local avec peu de matériel (brouette, balais et pelles seulement) ; et il n'y avait que 5 agents travaillant à la commune. Pour l'anecdote, le moyen de locomotion était une mobylette ! Mais les élus souhaitaient faire évoluer tout cela. Donc quelques années après mon arrivée, le service technique a pris possession d'un vrai local (suite au déménagement de la mairie), un camion et du matériel ont été achetés. Puis il y a eu la construction de l'école, de la salle polyvalente (dont je me suis toujours occupé), la mise en place de 2 services à la cantine scolaire (j'ai été amené de nombreuses fois à faire le service au restaurant scolaire)...

Tout cela a bien évidemment eu des conséquences sur le fonctionnement des services communaux. A cela il faut ajouter les changements d'équipe municipale, j'ai quand même travaillé avec 6 maires ! En revanche, tout au long de ma carrière, le maître mot a toujours été polyvalence. Pour preuve, j'ai même fait le ménage à l'école. Et cela n'a pas changé au fil du temps !

A l'échelle de la commune, ce qui m'a marqué c'est la construction de la 2x2

voies, les nouveaux aménagements de la Place de Flandre et la présence de nombreux commerçants.

MN : 1980 – 2015... cela fait 35 ans au service de la commune. Une question se pose : pourquoi ?

Loulou : Au début on cherche à se poser, puis on s'installe et après il y a la maison, la vie de famille. Le temps passe... vite... voilà comment on reste 35 ans au service de la commune de Neulise.

MN : Au cours de ta carrière, il y a certainement eu des événements mémorables, des choses qui t'ont marqué.

Loulou : En tant que garde champêtre j'ai été amené à faire quelques interventions « épiques » lors de soirées... Il y a aussi eu les élections de 1983, où l'ambiance était particulière. Mais je ne peux parler de tout dans le bulletin municipal !

Une chose qui m'a toujours plu, et que je souhaite tout particulièrement souligner, c'est le travail au contact des enfants, lors de travaux à l'école et à la crèche, lors des repas au restaurant scolaire... ça a toujours été avec plaisir.

MN : Et pour en avoir été témoin, c'était aussi avec plaisir que les enfants voyaient arriver Loulou ! Il est « déjà » l'heure de la dernière question : Loulou, maintenant que tu as du temps libre, comment vas-tu t'occuper ?

Loulou : Pour le moment j'aide mes enfants dans leurs projets d'installations. Mais j'ai moi aussi de nombreux projets, à commencer par faire quelques travaux dans ma maison, voyager en France... et ailleurs ! Et aussi m'occuper de mes 4 petits-enfants.



Naissances

> Tessa, Marie-Jeanne MONLOUP	01/01/2015
> Maëlys, Laurelyne VIGNAND GIROUDIERE	04/01/2015
> Antoine, Etienne, Bernard PERSIGNY	29/01/2015
> Lison, Cassie VIAL	20/06/2015
> Lucie PUIPIER	04/08/2015
> Aloïs PUIPIER	10/08/2015
> Thibaud FARGE	12/08/2015
> Oscar GRIVOT	17/08/2015

> Claude, François JEANNET	27/12/2014
> Claudette MAISONHAUTE	30/12/2014
> Gaston, Jean, Marie LONGI	03/01/2015
> Suzanne, Simone VALLDECABRES épouse MAACHI (transcription).....	03/01/2015
> Simone, Pierrette, Antonia KER veuve MATHELIN	09/01/2015
> Odette, Marie, Périne DURET épouse ROCLE	12/01/2015
> Maurice, Joseph VIAL (transcription)	26/01/2015
> Jeanne, Antonine DELORME veuve MONTROBERT (transcription).....	28/01/2015
> Gérard, André CHAVANY (transcription)	30/01/2015
> Marthe, Isabelle COMBE épouse LIANGE	13/02/2015
> Jean, Antoine FABRE	14/02/2015
> Marcelle, Régine PALABOST veuve EPINAT (transcription).....	19/02/2015
> Marcel, Jean, Marie LAMURE	19/03/2015
> Marie, Louise, Thérèse BURCK veuve BOUQUIN	27/03/2015
> René, Philibert DAGUET (transcription)	05/04/2015
> Jeannine, Catherine, Marie BRUNET épouse RIOCREUX (transcription).....	07/04/2015
> Marcelle VALLAS veuve PRESLE (transcription)	11/04/2015
> Roger, Eugène MAZENOD	16/05/2015
> Gaspard, Maurice FAYE (transcription)	28/06/2015
> Georges, Robert SALOT (transcription)	02/07/2015
> Georges ECOCHARD (transcription).....	09/07/2015
> Thérèse, Aimée COGNET épouse OBLETTE	09/07/2015
> Marthe, Marguerite GROGNET veuve RONDARD	15/07/2015
> Laurence, Jeanne BALLANDRAS veuve CHAVAGNON	02/09/2015
> Maria, Olinda CARVALHO LOPES épouse VERGRIÈTE (transcription)	07/09/2015
> Odette, Léonie GRUET épouse DALLERY	18/09/2015
> Alexandre, Louis, Marie BRET	02/10/2015
> Odette, Marie CHEVREL épouse DENIS	06/10/2015
> Hubert, Louis MARGOTTON	12/10/2015
> Germaine, Amélie JOURLIN épouse VARIGNY	14/10/2015

Mariages

> Jacques BRANDON et Florence CROZE mariés le	25/04/2015
> Sébastien BARD et Pauline FOURNIER mariés le	27/06/2015
> Christophe CÔTE et Pascale GIRARDET mariés le	04/07/2015
> Gaultier CÉCILLON et Sabrina ROCHE mariés le	11/07/2015
> Jérémy BABE et Marine BUCCO mariés le	18/07/2015
> Adrien CHAFFAL et Jessica MUNOZ mariés le	15/08/2015

Décès

> Robert, André FAVIER	29/10/2014
> Marie, Clotilde FABRE veuve SIMON (transcription)	10/11/2014
> Marie-Antoinette CHAUMETTE	13/11/2014
> Jean MERCIER (transcription)	13/11/2014
> Roger GIMET	20/11/2014
> Maurice, Claude FOUILLAND	02/12/2014
> Julienne, Bénédicte GOUTTENOIRE veuve THEVENON	07/12/2014
> Joseph MOLLON	10/12/2014
> Henri, Joanny, Claudius FONTENILLE (transcription)	18/12/2014
> Marie, Suzanne DUMAS veuve LAURENT	24/12/2014

Journée défense et citoyenneté - Recensement

Depuis janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile, ou au consulat, s'ils résident à l'étranger.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois suivant votre 16^{ème} anniversaire.

La mairie, vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tous examens ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, ...)

Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



**JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ**

Comment créer une association

La création d'une
association est un
acte très simple



Il suffit que deux personnes au minimum se mettent d'accord sur l'objet de la future association : elles en rédigent les statuts et en indiquent le siège. L'association est alors née et a une existence. Pour qu'elle dispose d'une personnalité juridique, elle doit être déclarée à la préfecture. Cette démarche, peut être effectuée en ligne :

<https://mdel.mon.service-public.fr/gestion-association.html>

UN POINT SUR... ➔ Les 5 ans de la médiathèque

En cette année 2015, la Médiathèque municipale de Neulise a fêté ses 5 ans. Plusieurs animations ont donc été proposées afin de célébrer cet anniversaire, après le lancement du concours de marque-pages et d'affiches vendredi 6 mars :

1. Contes ligériens par l'association « Plaine de Contes » vendredi 27 mars,

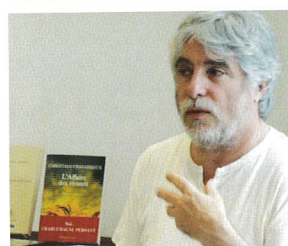


2. après-midi sur le thème des jeux mercredi 20 mai,



3. jeux sur l'écologie avec la COPLER vendredi 10 avril,
4. soirée Culturissime jeudi 30 avril

5. une lecture-rencontre avec l'auteur
Christian Chavassieu vendredi 12 juin,



6. un concert acoustique du groupe Mirabo vendredi 3 juillet,



7. et les résultats des concours ainsi qu'un lâcher de ballons
samedi 4 juillet, le tout parsemé de lectures à voix haute dans
la médiathèque, pour le plus grand plaisir des abonnés !



L'année 2016 vous fera découvrir, entre autres, l'histoire de nos cafés et bistrotts, ces lieux de rencontres si chers à nos villages, et nous nous remémorerons nos histoires et souvenirs avec l'exposition « en sortant de l'école »...

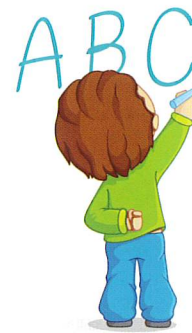
L'équipe de bénévoles et de salariés vous attend donc pour toujours plus de découvertes culturelles !



Retour sur les 5 ans de la médiathèque avec Agnès GIRAUD Adjointe déléguée à la culture

Cette année nous avons organisé les 5 ans de la médiathèque, ce fut une belle occasion de rencontres, d'échanges, autour du livre, de la musique, de rencontre d'auteur, d'expositions... Tous ces aspects culturels se retrouvent à la médiathèque tout au long de l'année. Alors, n'hésitez pas, venez pousser la porte de ce bâtiment vous trouverez certainement quelque chose qui vous passionne.

Retrouvez-nous le mercredi de 14h à 19h, le vendredi de 15h à 19h et le samedi matin de 9h30 à 12h30.
Inscription gratuite ! A bientôt pour faire le plein de découvertes !



→ Rythmes scolaires

Après une 1^{ère} année de TAP (Temps d'Activités Péri-Educatifs), le bilan est globalement positif.

Pour cette 2^{ème} année nous avons souhaité que les activités proposées restent gratuites pour les familles afin que tous les enfants puissent avoir accès sans discrimination aux activités proposées.

Nous proposons des activités variées : travaux manuels, des activités culturelles avec du théâtre, de la musique, découverte du monde du livre, ainsi que des activités sportives (golf, pelote basque, sport boules...).

En ce qui concerne les différents intervenants, nous travaillons avec le CLSH «les enchanteurs» dont la directrice encadre les TAP sur la commune. Nous

avons également plusieurs employés communaux qui aident aux activités. Nous faisons aussi appel à plusieurs intervenants extérieurs : le salarié du club de basket, les animateurs sportifs de l'ASAJ (association sport et activités jeunesse), les animateurs culturels de l'EIMD (école intercommunale de musique et danse), ainsi que des bénévoles de l'amicale laïque pour le sport boules.

Pour cette nouvelle année, nous avons conservé le même rythme que l'année dernière, les élémentaires ont leurs activités les lundis et jeudis de 15h à 16h30, quant aux maternelles c'est les mardis et vendredis aux mêmes horaires.

Les TAP sont gratuits mais l'inscription est obligatoire pour une période inter-

vacances, il y a toujours deux jours de permanence en Mairie, mais devant la difficulté pour certains parents de se rendre à ces permanences, nous avons mis en place un service d'inscription par mail.

A l'occasion de cette rentrée scolaire, le groupe de travail TAP a décidé de mettre en place un règlement intérieur afin d'éviter les débordements et incivilités lors des activités. Il a également été décidé de faire une réunion trimestrielle réunissant les élus du groupe de travail, la directrice du CLSH, les représentants des parents d'élèves, ainsi que des représentants des enseignants. Ces réunions auront pour but de faire le point régulièrement sur le trimestre écoulé et de pouvoir réagir rapidement en cas de problème.

→ Crèche Les Petits Loups

La crèche « Les Petits Loups », créée en 1991, accueille prioritairement les enfants de 0 à 4 ans, mais aussi quand cela est possible ceux de 4 à 6 ans. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 7h 15 à 18h 45.

Le personnel est composé d'une directrice (Anne Buisson, directrice depuis 1991), de trois auxiliaires de puériculture, de trois titulaires d'un CAP Petite Enfance et d'une cuisinière. Sur ces huit personnes, sept sont en Contrat à Durée Indéterminée (CDI).

En 2015, nous avons accueilli 54 enfants dont 46 de moins de 4 ans. Les 47 familles utilisant les services de la crèche viennent essentiellement de Neulise, mais aussi des communes environnantes (Pinay, St Jodard, Ste Colombe sur Gand, St Symphorien de Lay, Croizet sur Gand et Vendranges).

Quelques moments conviviaux ont marqué cette année avec notamment une sortie à la ferme pédagogique de Cordelle et les sorties trimestrielles à la médiathèque de Neulise sans oublier les anniversaires des enfants, le carnaval, etc...

La crèche est gérée par une association du même nom. Le nouveau bureau se compose ainsi :

- > **Présidente** : Anne DOTTO
- > **Vice-Président** : Michaël DEJOINT
- > **Trésorière** : Louise-Neige RADAKOVITCH
- > **Secrétaire** : Amandine GUILLOT

De nouveaux membres actifs sont venus étoffer l'équipe et nous les remercions vivement.

Enfin, n'oublions pas de remercier la mairie qui verse une subvention importante, servant à équilibrer les finances.

Pour toute question, vous pouvez contacter la directrice au 04 77 64 62 85.

Anne BUISSON, Directrice
Anne DOTTO, Présidente de l'association



Ecole publique



Encore une année scolaire bien remplie pour les élèves de l'école publique. Pour renforcer les apprentissages contenus dans les programmes toutes les classes de l'école ont pu bénéficier d'interventions et de sorties scolaires.

Les enfants étaient engagés dans des rencontres sportives dans le cadre de l'USEP. Toutes les classes de l'école se sont rendues aux journées interculturelles de Fourneaux, organisées par l'union Cantonale, où ils ont présenté leur travail et pu découvrir celui des autres enfants des écoles publiques de tout le canton.

Les classes de maternelle ont participé à des échanges mensuels avec les pensionnaires de la maison de retraite de Neulise. Ils ont participé à la semaine bleue. Les moyens et grands sont allés



au théâtre de Roanne pour assister à une pièce de théâtre et ils ont même dansé sur la scène. Ils ont visité le musée du tissage de Bussières. Les petits sont partis à la découverte des animaux du Zoo de St Martin la Plaine. Les classes de l'école primaire ont assisté à des animations sur la santé, le sommeil, les modifications du corps humain à la puberté. Certains élèves ont passé le permis piéton, d'autres ont bénéficié de l'intervention de la Croix Rouge et se sont initiés « aux gestes qui sauvent ».

Une nouvelle fois, comme tous les 2 ans, l'année se termine sur une note positive. En effet, les élèves de CM1 et CM2 ont découvert le monde ostréicole lors de leur voyage de 5 jours à Fouras. Ils ont apprécié les visites, la chasse au trésor, les dégustations de fruits de mer... ainsi que les moments de détente organisés par les animateurs du centre. Les accompagnatrices ainsi que la conductrice du bus, Chantal, ont apprécié la bonne humeur et la gentillesse et le respect de ce groupe d'enfants. Ils ont rapporté de belles photos et de bons souvenirs.

L'équipe enseignante, à la rentrée 2015-2016 est stable ; elle compte 8 enseignantes en poste sur l'école, 2 ATSEM, 3 AVS et 2 enseignants remplaçants. Elle peut compter sur le soutien du sou des écoles qui grâce à son dynamisme finance les activités extérieures, les sorties et l'achat de matériel.

Les « maîtresses » tiennent à remercier tous les adultes qui ont, par leur disponibilité, leur aide ou leur investissement,



permis le bon déroulement de cette année scolaire.

Un merci particulier à « Loulou » Farjot qui durant de nombreuses années a bricolé, aménagé les locaux, réparé des vélos, des meubles, des robinets... un peu partout dans l'école pour le bien des petits et des grands.

Cette année, l'école publique va avoir la fibre scientifique!



DISSEMINATING INQUIRY-BASED SCIENCE AND MATHEMATICS EDUCATION IN EUROPE

Depuis le mois de septembre, tous les enfants de l'école des plus petits aux plus grands participent

à l'aventure scientifique du projet Fibonacci. Coordonné par La Main à la Pâte (lancée par le prix Nobel Georges Charpak récemment disparu), et soutenu par le programme Science et Société de la commission européenne, il rassemble, 60 établissements d'enseignement supérieur de plus de 25 pays européens et un total d'environ 2500 enseignants et 45000 élèves d'école primaire et de collège à travers l'Europe.

Le projet Fibonacci vise à développer et pérenniser l'enseignement des sciences par l'investigation dans les écoles primaires (maternelles et élémentaires). L'objectif était de mettre en place un processus de dissémination à grande échelle de l'éducation en sciences et mathématiques fondée sur l'investigation. Ce projet d'éveil des plus jeunes aux sciences va se dérouler sur les 3 prochaines années scolaires. De quoi faire naître de futures vocations !!!

→ Sou des écoles

A Neulise, nous avons la chance, grâce à la volonté municipale et aux enseignants, d'avoir une école qui colle de très près au principe de gratuité voulu par Jules Ferry.

Complémentaire à ce travail, le sou des écoles a pour objectif de permettre aux enseignants de proposer des activités éducatives et sportives complémentaires, qui permettent aux enfants de s'ouvrir au monde extérieur et de donner du sens aux apprentissages.

En effet, pour une cotisation annuelle de seulement 8 à 13 € par enfant, le sou a reversé pour l'année scolaire 2014-2015 une moyenne de 46€ par enfant (et la moyenne monte même à 82€ par enfant si l'on inclut le « grand voyage » des CM).

En plus des licences sportives USEP, nous avons financé en totalité ou partiellement cette année 2014-2015 :

- Des sorties de découverte du monde : Courzieu, Saint Martin la Plaine
- Des sorties culturelles : musée du tissage à Bussières, Musée d'Assier à Feurs, spectacle « La mouette et le chat »
- Des interventions à l'école : premiers secours par la Croix Rouge, ASAJ
- Des achats de classes : abonnements, équipements sportifs, vélos pour les maternelles, élevages de vers à soie
- Un voyage de 5 jours des CM à Fourras

Et nous avons souhaité « bon vent » aux CM2 en leur offrant une calculatrice qui leur sera utile dans leurs années collège, et même au-delà.

Le Sou, c'est un bureau composé de 6 personnes, et une poignée de membres actifs, tous bénévoles.

Pour parvenir à financer tous ces projets, différentes manifestations nous permettent de récolter des fonds : loto, marché de Noël, vide grenier, ventes de pizzas, de chocolats... Et une généreuse subvention de la mairie complète nos recettes.



Nous avons besoin de la participation de chaque famille pour nous aider : quelques heures de votre temps pour nous seconder lors d'une manifestation,

ou de sa préparation nous sont très utiles, et nous encouragent à poursuivre nos actions.

Pour toute information, et pour proposer votre aide, vous pouvez nous contacter par mail : sou.des.ecoles.neulise@gmail.com, ou laisser un mot dans la boîte à lettres de l'école ou en parler aux enseignants ou à un membre du bureau.

Nous tenons à remercier la mairie pour son soutien, ainsi que les bénévoles, avec une pensée particulière aux parents qui quittent l'association, puisque leur enfant entre au collège... Et nous en appelons donc aux parents de petits pour les remplacer dans leur action.

Nous vous souhaitons à tous une bonne année scolaire 2015-2016 !



→ Ecole Saint Joseph



→ Spectacle sur les musiques du monde avec nos copains de l'école Notre Dame de Saint Symphorien-de-Lay



→ Visite de la caserne des pompiers à Neulise



→ Découverte du violoncelle, merci au papa d'Esther et d'Elie!



→ Journée « sport et musique » avec nos copains de l'école Notre Dame de la Voisinée de Fourneaux



→ Tous unis au tournoi de rugby à Feurs



→ Journée découverte à la Volerie du Forez à Marcilly-le-Châtel

De beaux souvenirs pour l'année scolaire 2014-2015.
Le projet pédagogique était orienté sur le thème de la musique !



➔ Bol de riz avec le Père Jo pour le Carême



➔ La magie des couleurs du Carnaval



➔ A la rencontre des bébés animaux à la ferme de Mathéo



➔ Fête de l'école avec un spectacle en musique, tous en rythme !



➔ Musique rime aussi avec radio « Magic Ecole »
grâce à notre animateur Pierrick



➔ Sur le rythme des danses africaines
avec la troupe africaine Doni Doni à Bully



→ Restaurant scolaire

L'équipe du restaurant scolaire œuvre tout au long de l'année pour proposer des repas variés et équilibrés à vos enfants. Régulièrement des repas à thème sont organisés ainsi que les traditionnels repas de Noël et de fin d'année scolaire, toujours autant appréciés.

Cette année, du 12 au 18 octobre 2015, a eu lieu La Semaine du Goût® qui célèbre les irrésistibles plaisirs gustatifs.

Cette année le thème était : le fromage.
Un véritable succès !



→ Garderie

Depuis septembre 2015, Laurianne et Mireille accueillent vos enfants à la garderie périscolaire.



Des animations à thème sont proposées pour colorer les différents lieux du restaurant scolaire au bon vouloir des enfants (par exemple : coupe du monde de rugby, semaine du goût, Noël, carnaval etc.), avec l'aide de Carminé pour ses délicieux petits plats et les préparations de goûter pour le soir.

Un petit poisson est venu s'ajouter à notre garderie au grand bonheur des enfants.

D'autres amusements sont également au programme : coloriages, jeux de société, marelles, création de jeux (avec du recyclage), etc.

Tout est prévu pour que vos enfants ne s'ennuient pas et trouvent du plaisir à venir à la garderie

La garderie périscolaire est ouverte à tous les enfants, scolarisés sur la commune, dès l'âge de 4 ans.

Les enfants sont accueillis :

les matins de 7h à 8h30 et les après-midi de 16h30 à 19h.

L'inscription est obligatoire.

Pour cela vous devez compléter un bulletin disponible en mairie.

➔ Semaine bleue - Dictée intergénérationnelle



> Les participants



> V. Latour, L. Salomon, C. Roffat

Pour la 2^{ème} année consécutive nous avons organisé « La dictée intergénérationnelle » dans le cadre de la semaine bleue. Petit rappel, la semaine bleue est dédiée aux retraités et aux personnes âgées.

Après l'élocution du texte choisi avec soin par Marie-Thérèse DE VALERIO, Hélène FEDIX et Michaël DEJOINT, chacun s'est autocorrigé. Et après vérification, c'est Virginie LATOUR qui remporte le 1^{er} prix. La plus jeune participante, Charlotte ROFFAT, et la doyenne, Lucie SALOMON (95 ans), se sont vu remettre une récompense. Bravo à tous les participants.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette manifestation et notamment les bénévoles de la médiathèque.

La dictée s'est une nouvelle fois déroulée dans un bel esprit. Rendez-vous donc l'année prochaine... SANS FAUTE!

➔ Noël des Anciens



Le CCAS organise le repas du Noël des Anciens pour les personnes de 70 ans et plus. Il a lieu le 1^{er} dimanche de décembre. C'est un moment convivial. Le repas est préparé par Carminé avec quelques aides de cuisine, le service est assuré par les filles du comité des fêtes et l'animation par Christelle et son accordéon. La journée se passe dans une excellente ambiance. Ce sont 78 repas qui ont été servis en 2014. Pour les personnes ne pouvant participer au repas, un colis leur est offert.

En 2014, ce sont 94 colis qui ont été distribués. Nous remercions les membres du CCAS pour leur dévouement, le comité des fêtes pour son aide financière pour les colis, les bénévoles aidant à la distribution. Les membres du CCAS vous souhaitent à tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année.

DU NOUVEAU PLACE DE FLANDRE



→ Côté services



Depuis plusieurs mois, le bureau de poste constatait une baisse de fréquentation et d'activité.

Pour faire face à ces difficultés, La Poste a proposé à la commune une nouvelle organisation du bureau au travers du projet « facteur guichetier », c'est-à-dire un facteur formé au métier de guichetier pour assurer l'ensemble des prestations d'un bureau de poste.

Ce fonctionnement présente plusieurs avantages :

- Le maintien du bureau de poste,

- La régularité des horaires d'ouverture et ce 6 jours par semaine (réouverture le samedi matin) ;
- La possibilité d'assurer les rendez-vous du conseiller financier dans le local postal,
- La possibilité pour le facteur guichetier de réaliser sur son temps de tournée des prestations complémentaires pour les personnes qui ne peuvent se déplacer (vente de produits d'affranchissements, réalisation de commissions financières...).

Depuis septembre 2015 le bureau de poste est ouvert, de lundi au samedi, de 10h30 à 12h30.

→ Côté commerces



- De nouveaux aménagements et une nouvelle activité
- Une réouverture attendue
- Un changement de propriétaire

→ A noter - Nouveau à Neulise

- Pompes Funèbres Neyme Frères - 2 Route de la Loire
Si oublié, veuillez nous excuser.

Stationnement

Afin que commerçants et clients bénéficient au mieux des stationnements de la Place de Flandre, il est nécessaire que les automobilistes l'utilisent pour la durée de leurs activités commerciales et privilégient le parking situé place du Beaujolais pour le stationnement de longue durée. N'hésitez pas à utiliser le passage piéton !

CENTRE D'INCENDIE ET SECOURS ➔

Quelques nouvelles de votre Centre d'Incendie et Secours (CIS)...

Côté opérationnel : une activité d'une intervention tous les 1 jour et demi sur l'ensemble de l'année.

L'effectif est de 25 sapeurs-pompiers dont 4 femmes.

Je vous présente les trois dernières recrues arrivées à la caserne. Tout d'abord Valentin Garel qui a incorporé le Centre d'Incendie et Secours le 1er septembre 2011 suivi de Charlène Babe le 1er juillet 2014 et la toute dernière recrue Anthony Rambaud le 22 juin 2015,

Si l'effectif reste stable c'est en partie dû au recrutement qui permet de palier au départ en retraite comme en début d'année 2015 de Marcel Giraud qui a fait valoir ses droits à la retraite de sapeur-pompier volontaire.

Pour que tous ces hommes et femmes soient efficaces, il leur faut du matériel performant. Pour cela le service d'incendie et secours de la Loire (SDIS42) a renouvelé notre matériel comme le VSAV (véhicule d'assistance aux victimes) et remplacé la VLTU (véhicule léger toute utilisation type berlingo) par un VLHR (véhicule léger hors route type duster), tous deux arrivant dans la limite de l'âge.

Nous avons vu le CCR (camion citerne ruraux véhicule incendie) et la RSR

(remorque secours routier) remplacés par un engin plus polyvalent un CCR-SR (camion citerne ruraux secours routier).

Samedi 20 juin une porte ouverte a été organisée à la caserne avec plusieurs stands : la gendarmerie pour la sécurité routière, puis un stand découverte des gestes de secouriste au grand public (massage cardiaque, présentation du défibrillateur) et une section jeunes sapeurs-pompiers âgés de 13 à 15 ans qui ont manœuvré tout le matin.

Cette journée n'aurait pas pu avoir lieu sans la collaboration du SDIS42 et l'amicale du CIS Neulise.

L'amicale est une association comme toutes celles de la commune avec un bureau et des membres. Elle est un maillon important dans le fonctionnement et la vie du centre de secours, avec la présentation du traditionnel calendrier dont le personnel du CIS vous remercie pour l'accueil chaleureux que vous leur faites. Elle a à sa charge le traditionnel bal mousse en début d'été, la Sainte Barbe le dernier week-end de novembre ouvert au public ainsi que le Téléthon début décembre.

Faisons un petit bond en 2016 : elle va être une année importante pour les sapeurs-pompiers de Neulise, avec le début de la construction d'une nouvelle

caserne dans la zone des Jacquins pour une fin des travaux prévue en 2017 qui sera synonyme de déménagement.

Enfin, pour toutes les personnes voulant intégrer le Centre d'Incendie et Secours de Neulise et pour leurs enfants désirant rejoindre une section de jeunes sapeurs-pompiers, vous pouvez prendre contact avec un sapeur-pompier du centre qui vous indiquera les démarches à suivre.

A très bientôt. Éric GIRAUD



> Anthony



> Valentin et Eric



> Charlène et Michel





La vie associative vue par Luc DOTTO Adjoint délégué à la vie associative

Neulise a la chance de compter un nombre important et varié d'associations, la grande majorité des foyers neulisiens a parmi ces membres quelqu'un qui de près ou de loin participe à la vie associative de la commune. Toutes ces associations sont une vraie richesse pour notre commune, mais également pour les communes du territoire. Pour finir je tiens à remercier toutes les personnes qui s'investissent dans la vie associative neulisienne et participe ainsi au bon vivre à Neulise.

Arc-en-ciel



Association d'animation

Respect des autres, c'est évident

Convivialité, c'est notre leitmotiv

Ensemble, nous allons plus loin

Naturellement, nous offrons nos services

Complicité avec les pensionnaires,
mais aussi avec le personnel.

Imagination pour distraire nos résidents

Espoir d'une vie plus douce

Liberté d'être ensemble

De nouvelles animations de l'ARC EN CIEL :

Nous sommes très heureux de vous communiquer les nouvelles activités en plus de celles plus traditionnelles : chorales, loto, anniversaires, crêpes, contes, cartes, visites etc.

Le REPAS SPECTACLE a eu lieu le dimanche 13 septembre, puis la semaine bleue en octobre. Suivront les festivités de Décembre.

L'association ARC EN CIEL se compose de 16 personnes qui participent, selon leurs affinités, au bon déroulement des animations en apportant leur joie pour distraire nos résidents de l'EHPAD.

■ **Martine PATIN**
Présidente



> Carnaval



> Glaces au Bistrot de la Place



> Déjeuner grenouilles au Relais de la Route Bleue

➔ Club des Aînés Ruraux



2015 : Reprise du club avec la complicité de la municipalité et de 2 jeunes volontaires en service civique. Le nouveau bureau a été élu en janvier 2015. Actuellement le club compte 44 adhérents.

Nos nombreuses activités varient selon notre emploi du temps prévu.

A voir : sorties avec pique-nique, restaurant, voyages, sont très appréciés. Nous nous rencontrons, comme auparavant, 2 mercredis par mois dans la salle de l'ancienne cantine. Salle suffisamment aménagée qui nous permet de pouvoir cuisiner et déjeuner tous ensemble.

En 2016 : bienvenue à toutes personnes désirant se joindre à nous ! Le tarif adhérent est de 20€.

➔ ADMR

L'association ADMR de Neulise intervient sur les communes de Neulise, Pinay, St Jodard et Vendranges. Elle propose différents services avec une équipe de 11 salariées formées pour répondre au mieux à vos besoins, et 8 bénévoles prêtes à assurer le lien.

L'association propose différents services :

■ **Personnes Agées / Personnes Handicapées :** aide au lever et au coucher, aide aux déplacements, aide à la toilette, entretien du logement et du linge, aide aux courses. Mais aussi une présence et un soutien moral.

■ **Portage de repas :** les repas chauds, préparés par la maison de retraite, sont livrés à domicile chaque jour ou à votre convenance.

■ **Téléassistance FILIEN** qui relie les bénéficiaires 24heures sur 24, 7 jours sur 7 à des hôtesses téléphoniques. Ces personnes sont à l'écoute et peuvent appeler quelqu'un pour mettre en œuvre les secours (voisins, famille, médecin, pompiers...).

■ **Qualité de Vie :** Pour les familles ou personnes seules autonomes, ne pouvant bénéficier d'une prise en charge, l'association propose 2 activités, à savoir ménage et entretien du linge.

■ **Service aux familles :** l'association Pays du Gand et du Rhins de St Symphorien de Lay, intervient auprès des familles (ayant au moins un enfant de moins de 16 ans à charge) lorsque celles-ci rencontrent des difficultés temporaires : maladie, hospitalisation, décès d'un membre de la famille, grossesse, naissance, mais aussi lors de difficultés sociales... Egalement un service de garde d'enfants à domicile. Une aide appropriée sera apportée en fonction de chaque situation.

En partenariat avec Unis Cité (service civique volontaire), deux jeunes organisent des animations récréatives avec une collation et des visites à domicile appréciées de tous.

L'association de Neulise recherche des bénévoles : rejoignez une équipe locale de bénévoles qui agit sur le terrain, crée du lien social et est à l'écoute des personnes aidées pour veiller à leur bien-être.

Facilitez-vous la vie

- Ménage, repassage
- Garde d'enfants
- Petits travaux de jardinage et de bricolage
- Aide à la personne
- Garde de jour et de nuit
- Portage de repas
- Téléassistance

PRISE EN CHARGE ET RÉDUCTIONS D'IMPÔTS POSSIBLES

ADMR
la référence du service à la personne

Contactez-nous : NEULISE • 23, place de Flandre • 42590 NEULISE • tél : 04.77.64.69.39 • fax : 04.77.64.69.39
info.fede42@admr.org • www.admr.org



Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter :
Le mardi de 8h30 à 13h et le jeudi de 14h à 17h
au 04 77 64 69 39

→ Emmaüs

Emmaüs NEULISE vous accueille tous les 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois.

Les vêtements usagés mais propres, tous les articles ménagers défectueux qui ne fonctionnent plus, les chaussures, sacs et bibelots, vaisselle, livres seront déposés les jours de tri, ou dans le conteneur Emmaüs à votre disposition devant le local.

André MURE est responsable du local à Neulise - N° tél : 04 77 64 66 37

→ Association Familles Rurales

C'est en 1966 que des bénévoles ont créé « l'Association Familiale de Neulise ».

Quelques années plus tard des parents d'élèves adhérents ont mis en place un service pour répondre aux besoins des familles : le transport scolaire pour les écoles primaires et ensuite pour le collège de Balbigny.

En partenariat avec le Conseil Général et les transporteurs ce sont 2 cars de 55 places qui conduisent les collégiens dont un sillonne les routes départementales sur les communes voisines, Pinay et St Jodard. Un autre véhicule de 20 places passe dans les hameaux de Neulise en circuit d'approche et à destination des écoles de Neulise.

Au fil du temps les bénévoles se sont succédé pour répondre à la mission d'organisateur secondaire en faisant le relais entre le Conseil Général et le transporteur.



Aujourd'hui l'association par manque de bénévoles et considérant cette tâche administrative trop importante a décidé de ne plus poursuivre cette activité. Le service de transport scolaire sera géré par un autre organisme.

→ Amicale des donneurs du sang



Photo Marie Jane Marcet

Jacques Pellez a accepté cette fonction, les autres membres du bureau ne changeant pas :

- vice-président Michel Cherbut,
- secrétaire : Marie-Thérèse Fessy,
- secrétaire adjointe : Muriel Fessy,
- trésorière : Nicole Tola,
- trésorier adjoint : Michel Fabre.

D'autres personnes participent activement : Gérard Berthelier, Jean-Pierre Epinat, Magali Muzel, Virginie Ligerot et Christelle Ducreux.

8800 dons sont nécessaires chaque jour en France. Chaque année l'association seconde l'établissement français du sang lors de 2 collectes organisées à Neulise en prenant en charge la signalisation pré-don et la collation après don.

La collecte du 24 février 2015 a permis de recevoir 110 dons. Vous pouvez donner votre sang si vous avez entre 18 et 70 ans.



Suite au décès brutal de Gérard Chavany, qui assurait la présidence de l'association, les membres restants du bureau se sont réunis en mars 2015 pour élire un nouveau président.

→ Comité des Fêtes

Stéphane Liange « James » 06 61 96 28 49
Marie Chabry 06 22 37 70 59

Le Comité des fêtes s'est encore surpassé, afin d'animer la vie du village.

En mars, la marche du Plateau a réuni 685 marcheurs, avec plusieurs parcours, particulièrement boueux cette année, en raison des pluies la précédant.

En juin, la fête patronale : « Neulise a été placé sous hypnose » Le public venu nombreux applaudir le célèbre Ronny Gan, a pu participer au spectacle, ce qui a donné des moments surprenants et hilarants... La Banda « Brind'zik » a animé notre village de musiques festives toute la journée sous un grand soleil et dans une belle ambiance. Petit bémol néanmoins, les bals des jeunes n'ont cette année pas eu de succès !!!

Heureusement le repas du dimanche soir, le jambon à la broche servi à l'extérieur a connu une vive participation.

En décembre, la soirée choucroute, animée par l'orchestre Cadence, a été appréciée par 450 personnes. Etaient présents jeunes et moins jeunes, dans une ambiance conviviale.

A l'occasion des fêtes de Noël, le Comité des fêtes en relation avec les commerçants locaux, décore la place du village, dans la joie et la bonne humeur, malgré des températures souvent très basses !!!

Chaque année, le Comité apporte une aide financière à nos aînés pour financer les colis de Noël et donne un coup de main pour le service du repas de Noël des Anciens.

Les nouveaux présidents et les membres du Comité vous attendent très vite pour leurs prochaines manifestations.



→ Les Professionnels de Neulise (ACAEN)

A ce jour, l'association compte 26 membres que l'on peut tous qualifier d'actifs, chacun participant aux réflexions du groupe et/ou aux actions de terrain.

Nos réalisations 2015 : Instauration d'une fête champêtre, soirée du 13 juillet.

Ambiance guinguette avec repas en plein air, orchestre, chants, danse...

Cette soirée a été un succès pour vous et pour nous, nous vous en remercions.

L'évènement sera alors reconduit chaque année :

Rendez-vous pour la fiesta de juillet version 2016 !

Cette année, à l'occasion des fêtes, le père Noël de l'ACAEN a été encore plus généreux pour faire gagner de beaux cadeaux. Nous continuerons à animer le centre du village pour vous faire profiter d'une ambiance festive à chacune de vos visites.

Nous souhaitons une bonne retraite à notre président qui garde ses fonctions au sein de notre groupe et la bienvenue à son successeur.

Soyez assurés, chers clients, que notre but est de toujours faire notre possible pour vous satisfaire.



Section Sportive de Neulise (SSN)

L'année sportive 2014/2015
aura été une année record
pour le club S.S.N.



137 licenciés au 30/06/2015. C'est la première année que le club franchit la ligne des 100 licenciés.

Fort de ce succès, le club compte sur le nouveau complexe sportif pour accroître encore son nombre de licenciés avec un dojo dédié au Full-Contact et une salle de musculation flambant neuve.

Le club aura innové aussi cette année en proposant une sortie à ses licenciés au « Festival des Arts Martiaux » au Palais des Congrès de Paris, le samedi 7 mars 2015. Une belle jour-

née avec un beau spectacle et petit passage devant tous les grands monuments parisiens au retour.

Le club compte 3 disciplines : full contact, aérobixing et accès libre à la salle de musculation.

L'adhésion au club est ouverte à tous : hommes, femmes, enfants à partir de 10 ans (sous la responsabilité d'un adulte accompagnateur). Il est possible de rejoindre le club tout au long de la saison (avec un tarif dégressif). Les cours d'aérobixing et de full-contact sont assurés par Mohammed Djellab dit «Momo», ceinture noire, 4^{ème} dan.



FULL CONTACT : LES MARDIS DE 19H30 à 21H30

Les cours de full-contact sont divisés en trois groupes : enfants, débutants et confirmés. C'est un sport de combat sur les bases des arts martiaux qui sollicite les pieds et les poings.

Pour les confirmés, qui ont acquis l'expérience nécessaire, des compétitions « Loire-Isère-Rhône-France » sont proposées tout au long de l'année.

A la fin de la saison, tous les licenciés sont soumis à l'épreuve des ceintures.

AEROBOXING : LES JEUDIS DE 19H00 à 21H00

Les cours d'aérobixing regroupent plusieurs ateliers : échauffement, renforcement musculaire, taille, abdos, fessiers, cardio-training et retour au calme avec étirements et relaxation sur les bases du taï-shi.

N'hésitez pas à venir vous essayer à nos diverses disciplines et bonne saison aux inconditionnels que nous retrouvons chaque année.

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter au 06.26.25.91.62 ou 06.85.57.60.19

➔ Ballon Ovale Neulisien « 10 ans déjà »

Le BON est une école de Rugby qui accueille les enfants de 6 à 12 ans. Les Rugbymen sont encadrés par une équipe dynamique et volontaire.



Cette année quelques modifications des groupes car il y a eu un changement de catégories. Nous accueillons donc aujourd'hui 35 enfants partagés en 3 équipes qui sont les moins de 8 ; moins de 10 et moins de 12.



Sur le plan sportif beaucoup de tournois qui nous ont parfois fait visiter notre belle région !

A chaque déplacement nos petits Rugbymen ont fièrement défendu les couleurs de leur maillot.

Pour remercier les enfants de leur assiduité et de leur engagement ils ont été s'amuser à la piscine et faire de l'accrobranche pour certains, voyage en Irlande pour les moins de 12. Chacune de ces aventures a été fantastique et nos amis du Young Munster nous ont merveilleusement bien reçus une fois de plus.

Cette année nous avons également accueilli le club de Rugby de Sommières, chez qui nous étions l'an dernier.

Durant ce séjour, différentes activités et tournois ont été organisés.

Cette année encore le BON s'est rendu à l'ADAPEI de St Cyr mais aussi à la maison de retraite où les rencontres intergénérationnelles sont à chaque fois très enrichissantes.

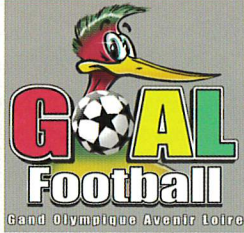
Le BON tient à remercier Grégory Roche créateur du Club et président depuis 10 ans. Il laisse la place à une nouvelle équipe qui a pour but de faire perdurer le club qu'il a créé.

La saison 2014/2015 a débuté en septembre et s'est terminée par une matinée conviviale où tous les amateurs de Rugby (ou pas !) étaient conviés.



Les entraînements ont lieu les samedis matins à 10h au terrain de Neulise. Pour tous renseignements vous pouvez contacter le 06.81.26.69.33

GOAL FOOT



Après une saison 2014-2015 où la présidence fut assurée par Joël TARTARIN avec dévouement, l'association GOAL FOOT (Gand Olympique Avenir Loire) qui a été créée en 2004 et qui regroupe l'ensemble des jeunes de Saint Just La Pendue, Saint Symphorien de Lay, Saint Marcel de Félines et Neulise, a élu son nouveau Président en la personne de Christophe AGULLO le 6 juillet dernier.



Pour le soutenir dans son action, voici le nom des membres du bureau :

- Séverine COMBRIS, vice-présidente,
- Jean-François CHETAIL, trésorier et responsable du foot U15 à U19,
- Chantal MERITET-CHOSSON, secrétaire qui sera épaulée de Sophie RONDEPIERRE comme vice-secrétaire,
- Fabienne BEAUJEU, responsable des licences,
- Bérengère CHENAUD, responsable animation,
- Olivier COLLANGES, responsable du foot animation U7 à U13,
- Jean-Pierre LATHUILLIERE, responsable matériel,
- Thierry BOUTILLIER, responsable communication.

La saison 2015-2016 est bel et bien lancée !

Le 26 juillet dernier, l'association GOAL FOOT a organisé avec succès un match amical entre 2 équipes de CFA2. Les équipes de Cournon d'Auvergne et Andrézieux jouant en CFA2, ont effectué le déplacement en pays roannais sur le terrain de Saint Just La Pendue pour s'opposer sur le tapis vert !

En avant match, une rencontre opposant les U19 contre des joueurs des 4 clubs fondateurs avait permis de lancer la journée dans un climat chaleureux. Match arbitré par Julien ALCARAZ de Roanne qui se solda par une victoire des joueurs des 4 clubs fondateurs 4 buts à 3.

Cette rencontre qui se voulait être le premier grand événement de la saison 2015-2016 du club, s'est déroulée devant une assemblée peu nombreuse mais enthousiaste ! Les 2 équipes ont développé un beau jeu et ce fut pour les 2 clubs un bon match de préparation. L'équipe de Cournon s'est imposée 1 à 0 avec un but marqué dans les premières minutes du match. Autre grand moment du début de saison, le tournoi U13 du 5 septembre organisé par GOAL FOOT sur les infrastructures de Saint Just La Pendue ;

ce tournoi a réuni 14 équipes dont celles de Cébazat (Puy de Dôme), du Rhône... Il s'est déroulé dans un très bon esprit de respect et de fair-play, valeurs indispensables que nous souhaitons mettre en avant au niveau du club. Deux équipes de GOAL FOOT ont fièrement représenté le club ; après une finale opposant l'équipe de Loire Nord contre l'équipe 1 de GOAL FOOT qui a fini première de sa poule, ce tournoi s'est achevé par la victoire de nos petits gris aux tirs aux buts.

GOAL FOOT, qui a pour but de rassembler les enfants de différents villages de la CoPLER autour des valeurs sportives, a pour ambition de mettre en avant sur cette future saison, le respect, valeur essentielle pour les enfants, les parents ainsi que les dirigeants du club.

Des formations au secourisme, à l'encadrement sportif seront proposées aux éducateurs ; une formation à l'arbitrage sera mise en place dès la catégorie U13.

Le club a pour projet de rassembler les enfants et les familles autour d'autres activités conviviales pour cette prochaine saison ; des sorties seront proposées à chaque catégorie de licenciés : une sortie escalade et tyrolienne a eu lieu le dimanche 13 septembre pour la catégorie U9 à Saint Symphorien de Lay.

Le club est toujours à la recherche active de bénévoles pour soutenir et développer ses actions ; GOAL FOOT aurait besoin de nouvelles bonnes volontés pour étoffer son bureau et surtout encadrer les licenciés sur les entraînements.

**N'hésitez pas à vous faire connaître
si vous êtes intéressés (06.73.56.30.84) !**

Pour la saison 2014-2015 le club comptait 164 licenciés répartis dans 16 équipes : 7 équipes séniors et 9 équipes jeunes ce qui représente environ 300 matchs disputés dont 150 à domicile. Notre objectif reste le même d'année en année : permettre au plus grand nombre de pratiquer le basket au meilleur niveau possible.

➔ Les équipes jeunes

Les plus jeunes du club, les baby-basketteurs, étaient très nombreux cette saison (21 enfants) et se sont montrés très assidus aussi bien aux entraînements du samedi matin qu'aux différents plateaux et tournois auxquels ils ont participé.

Pour les plus grands le club avait engagé 7 équipes jeunes : 6 d'entre elles ont évolué en championnat départemental et l'équipe 1 U15 garçons qui était engagée au niveau régional s'est qualifiée en deuxième phase en région groupe B.

Toutes ces équipes ont réalisé une belle saison et ont montré de belles progressions grâce à l'assiduité des joueurs aux entraînements, à l'implication des parents, et au travail des entraîneurs et coachs pour la plupart bénévoles.

On peut noter la saison sans défaite des U11 deuxième année, et la qualification de l'équipe 2 U15 garçons à la demi-finale de championnat D3.

➔ Les équipes séniors

Comme la saison précédente nous avons 7 équipes séniors, 3 équipes masculines et 4 équipes féminines dont une équipe loisir.

Les équipes 2 et 3 ont toutes acquies leur maintien dans leur catégorie respective et les loisirs ont, comme tous les ans, engrangé les victoires !

Après une fin de saison très difficile du fait de blessures multiples (4 joueurs blessés) et une défaite en match de barrage, l'équipe 1 masculine est descendue malheureusement d'une division et évolue en régional 3. En contrepartie, l'équipe 1 féminine qui a réalisé une saison presque sans faute avec seulement 3 défaites, remporte le titre de championne DF1, plus haut niveau départemental, et accède au niveau régional. Elles ont en outre été battues d'extrême justesse en demi-finale de coupe de la Loire.

La saison s'est terminée en beauté puisque le samedi 30 mai, l'équipe 2 masculine a remporté la Coupe du roannais (Coupe Duverger) après un match très disputé contre l'équipe 2 du CRAB.

Cette année, le club est fier d'avoir trois équipes évoluant au niveau régional : l'équipe 1 garçons, l'équipe 1 filles et les U15 garçons dont le dossier a été retenu pour participer au championnat régional. Cela nous promet de beaux week-ends de compétition.



➔ Les manifestations

Comme chaque année, le club a organisé diverses manifestations : la soirée familiale avec repas dansant, le Noël des enfants et parents à la patinoire de Roanne, un tournoi de fin d'année, un concours de pétanque et la tombola de Noël (grille de bûche).

Vos contacts : Le site internet : www.alneulise.com
Les co-présidentes : Séverine BARRAT (Tél. 09 80 91 13 76) / Isabelle GARNIER (Tél. 04 77 64 62 25)



Amicale Laïque - Section Gymnastique féminine

Après les 2 mois de repos, ces dames ont repris leurs exercices d'étirements, d'abdos, cardio sous l'œil avisé et attentif de Laurence Guillot notre coach préférée.

Rendez-vous le lundi soir à 20h15 et vendredi à 9 heures, à la salle ERA - inscriptions tout au long de l'année.

Amicale Laïque - Section marche « Les Pas rapides »



Cette année la marche comptait 62 adhérents qui se répartissent en 3 groupes : 2km, 6km, 10 ou 12km environ.

Au retour, boissons chaudes ou fraîches et goûters au siège de l'Amicale.

Tous les 1^{ers} lundis de chaque mois les marcheurs découvrent un circuit dans un village voisin avec collation ou casse-croûte. La participation comprend un repas de Noël animé, galette des rois, beaujolais nouveau, 2 casse-croûte et pique-nique de fin d'année avec marche à l'extérieur.

**Vous pouvez nous rejoindre de septembre à juin à 14h au siège de l'Amicale Laïque, route de St Jodard.
Renseignements auprès du Président : Maurice JOUBERT - Tél : 04.77.62.76.19**

Amicale Laïque - Section Scrabble

Le club de scrabble se réunit chaque mardi après-midi depuis 4 ans déjà !

Une douzaine de personnes sont inscrites et viennent jouer selon leur disponibilité.

C'est un jeu qui fait travailler la mémoire, la réflexion, et qui permet aussi de passer un agréable moment dans la convivialité.

Après une pause durant l'été, cette activité a repris le 1^{er} septembre. Cette activité est ouverte à tous....Venez nombreux !!!



©Mariejane Marcet

Inscription auprès de Thérèse JOUBERT 04 77 62 76 19 ou le mardi à l'amicale laïque route de St Jodard

→ Amicale Laïque - Section Boules

La section Boules de l'Amicale Laïque de Neulise a maintenu ses effectifs ; elle compte 28 licenciés dont 4 féminines.

La première manifestation de la saison, se déroule chaque année, début décembre, au boulodrome Pierre Souchon à Mably. Il s'agit du Challenge du souvenir qui réunit 32 quadrettes.



En juillet, la section organise ses concours d'été :

- le challenge de la Route Bleue (32 doublettes 4^{ème} et 3^{ème} division) ;
- le mixte, ouvert à tous, oppose 32 doublettes.
- le concours des associations, pris en charge par notre section cette année, a rassemblé 12 quadrettes neulisiennes. Elles se sont affrontées dans une excellente ambiance.

Nous offrons, à tous ceux qui le souhaitent, la possibilité de découvrir le jeu de Boules Lyonnaises lors d'événements comme les concours de la fête patronale, celui du 14 juillet et le tête à tête.

Dans le cadre des activités péri-scolaires, une initiation au sport boules a été proposée. C'est Yvette Peronnet, présidente du Comité de la Boule Lyonnaise roannaise, qui pour la plus grande joie des enfants scolarisés à Neulise, a encadré les activités.



→ Amicale Laïque - Section Carrom

Notre activité est actuellement en sommeil.

Cependant des plateaux de jeux sont disponibles au siège de l'amicale, route de St Jodard.

Si des personnes sont intéressées, vous pouvez contacter Patrick GIRAUD au 06.63.66.63.86.

Amicale Laïque - Danse folk « Les hirondelles du forez »

Notre association de danseurs reste active au sein de l'amicale laïque de Neulise. Au cours de cette année 2015 nous avons poursuivi nos rencontres et animations au-delà des répétitions de danse Folk et Irlandaise du vendredi soir.

Notre assemblée générale nous a permis de nous retrouver en toute convivialité autour d'un bon repas animé de danse et de musique à la ferme Auberge Aristote.

Les communes sollicitent notre groupe afin d'animer des événements culturels ou des soirées et c'est toujours avec une grande joie que chacun et chacune rentrent dans la danse.

Que ce soit à La chapelle de Mardore, Croizet sur Gand, Salvezinet ou Salt en Donzy c'est un moment de partage et d'amitié qui lie les danseurs et les musiciens des différents groupes avec qui nous partageons ces temps forts.

Quel que soit votre âge vous serez emporté par notre groupe de danseurs pour retrouver peut-être avec surprise, le plaisir d'être en rythme, léger, dynamique et surtout vivre un bon moment.

Les temps forts, le réveillon, la Galette nous rassemblent comme chaque année.

En avril, le bal organisé par notre association, avec le groupe Parasol a permis au cours de l'après-midi de découvrir, progresser sur de nouveaux pas de danse.

L'accueil d'un groupe Slovaque a offert à la commune de Neulise une démonstration sur la place de Flandre.



Nous avons pu découvrir l'énergie et la jeunesse de ces danseurs fiers de partager leur culture, leurs costumes, leurs instruments.

L'année 2016 devrait accueillir un groupe allemand.

Les Hirondelles poursuivent un partenariat avec l'association des Aix Tradés de Saint Germain Laval.

Grâce à la présence des musiciens des Aix Tradés et des hirondelles aux répétitions, l'ambiance est vivante et dynamique. S'ensuit également un échange d'ateliers danses à Saint Germain Laval 4 dimanches après-midi au cours de l'année. Ensemble nous formons une belle équipe !

Cette rentrée nous accueillons des jeunes motivés avec leurs parents, preuve que la danse est à l'œuvre dans la transmission intergénérationnelle et nous en sommes très heureux.

Se faire plaisir est le mot d'ordre nécessitant cependant régularité pour progresser et maintenir une cohérence dans le groupe.

Si vous souhaitez découvrir nos danses, partager l'aventure vous pouvez joindre le Président Laurent Pichon fidèle à son poste depuis de nombreuses années, ou vous connecter sur le site : <http://leshirondelles42.wifeo.com/>

Boules de l'Avenir

L'association qui fait partie de la F.S.C.F. (fédération sportive et culturelle de France), est l'une des plus anciennes de Neulise. Pour la saison 2014-2015, l'association se composait de 11 licenciés et pratique le sport boules dit : LYONNAISES.



Le bureau se compose ainsi :

- président : André MURE, ■ secrétaire : Guy CHIRAT,
- trésorier : Alain BRETET.

Chaque saison nous participons aux éliminatoires du championnat de France et à divers concours, tous dans la région stéphanoise, en étant le seul club FSCF dans le roannais.

Au cours de la saison 2014 nous avons participé aux championnats de France vétérans qui ont eu lieu à Gap. Le résultat n'a pas été à la hauteur de nos espérances mais l'essentiel est de participer.

Nous rappelons que les entraînements, à la disposition de tous, ont lieu tous les vendredis après-midi à la salle des foyers, route de Pinay.

➔ Yoga

Depuis septembre 2011, l'association « l'Air des Champs » organise des cours de hatha-yoga. Cette pratique associe postures et respirations. Elle permet de développer ses facultés corporelles (force et souplesse) et ses facultés psychologiques (concentration et sérénité) afin d'apporter au pratiquant un épanouissement personnel et un mieux-être dans la vie de tous les jours.

Cette pratique s'adresse à toute personne désireuse de rechercher un meilleur équilibre nerveux et de tonifier son corps par des étirements doux et progressifs.

Ce yoga peut être commencé à tout âge et à n'importe quel moment de l'année.

L'enseignante adapte la séance en fonction de l'état des participants, des circonstances de la journée, de l'heure, de la saison et des conditions climatiques.

Les cours ont lieu les mercredis à 16h et 18h dans la salle des foyers.

L'animatrice Nicole Almodovar pratique le yoga depuis 23 ans et est diplômée de l'institut Eva Ruchpaul à Paris. Elle sera ravie de vous accueillir et vous proposera un cours d'essai.



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Nicole Almodovar au 06 15 27 15 38



➔ Chasse communale

Nous vous rappelons que nous organisons chaque année, mi-juillet, un ball-trap.



➔ Lors du repas de fin d'année avec les futurs chasseurs! ➔ Les adhérents en assemblée générale.

➔ FNACA

La FNACA de Neulise regroupe les Anciens Combattants d'Algérie Tunisie et Maroc. Nous assurons notre présence au Monument avec 3 dates importantes pour nous, c'est-à-dire le 11 novembre, le 8 mai et le 19 mars, fin de 3 guerres qui ont marqué les enfants de leur génération.

Aussi nous devons nous souvenir de nos copains qui ont disparu lors de ces conflits. Notre devoir de mémoire fait partie de notre vie. Nous devons absolument en assurer la continuité pour les générations futures afin de ne pas oublier.

Notre comité organise chaque année un concours de cartes qui a eu lieu en 2015 le 6 novembre, et un concours de pétanque en juillet. Vive la FNACA de Neulise!

Carrefour des Arts



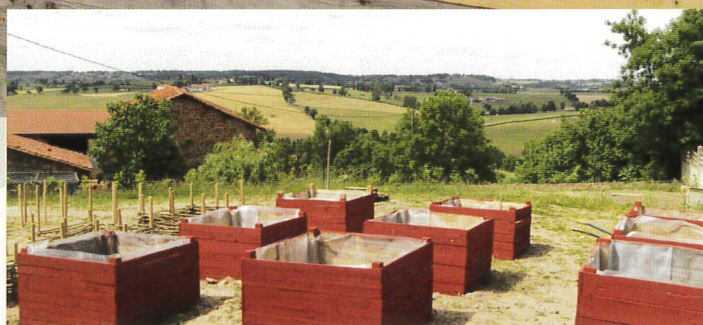
Participation à la mise en place du jardin médiéval à Lay

L'association Carrefour des Arts entre Loire et Rhône a pour objet d'organiser des événements autour des arts et savoir-faire en général et au sens large.

Un de nos thèmes de prédilection est le jardinage et nous avons repris la suite de l'association St-Jean Apôtre pour l'organisation du troc plantes de Neulise.

Cette manifestation a lieu tous les ans, le dernier samedi du mois d'octobre. Cette année, nous avons échangé autour du thème de la permaculture : qui en a entendu parler, qui a de l'expérience, qui a envie d'essayer...

Toujours sur le thème du jardinage, nous avons participé à la mise en place du jardin médiéval à Lay, pour accompagner les associations Lay t'Motiv' et Vie & Tourisme dans cette réalisation.



Enfin, nos adhérents étaient présents au premier marché Bio et expositions de l'association Viv'ens, au gîte la Maison d'Alto à St-Symphorien de Lay le 27 juin dernier.

Adhésion annuelle : 10 euros

Contact : Blandine DAVID, présidente
Carrefour des Arts entre Loire et Rhône
Chez M. et Mme DAVID - Les Ratis - 42590 Neulise
Tél. 04 77 64 67 88

carrefourdesarts.4269@gmail.com

<https://www.facebook.com/carrefour.desarts.5?fref=ts>



Le cru 2015 a été très bon avec notamment 2 événements majeurs qui sont venus rythmer la vie de notre société :

Ce fut tout d'abord la fameuse « Nuit récréative » du 04 avril dernier dont tout le monde a entendu parler... Cette soirée originale a réuni sur une même scène, plusieurs dj, des musiciens de talents ainsi qu'une projection cinématographique. L'affluence a été très forte et la soirée a beaucoup plu. Nous sommes assez fiers d'avoir pu mener à bien ce projet très ambitieux pour une petite structure comme la nôtre. Tous les musiciens ont été très sollicités. Pour la réussite de cet événement, il a fallu la fougue d'un jeune talentueux (il se reconnaîtra), le courage de tout le bureau qui n'a pas compté les réunions de préparations parfois nocturnes... et la solidarité de tout un groupe qui fait vraiment chaud au cœur. N'oublions pas que nous avons également sollicité, des proches, de la famille, des amis et puis des associations du village : Citons notamment les pompiers qui se sont prêtés au jeu lors d'un tournage assez original à la salle polyvalente et le comité des fêtes à qui nous avons demandé de venir, toujours pour le tournage, faire la fête et boire l'apéro. Il est vrai que cela était complètement dans leurs cordes !!! Nous profitons de ce bulletin pour remercier également la municipalité qui nous a soutenus dans ce projet. Enfin, cette soirée a été pour nous l'occasion de révéler le nouveau nom de notre section musique de rue, à savoir « Macadam Musique ».

Le second événement est justement lié à cette activité de musique de rue. Nous avons en effet participé aux fêtes des mousselines de Tarare le 28 juin. Sous un soleil radieux, nous avons pu parcourir les 4.5 km du somptueux défilé devant 80 000 spectateurs. Ce fut une expérience unique en tout point.

Bien sûr, nous avons pris toujours autant de plaisir à animer de nombreuses fêtes locales et, pour la pause estivale, nous avons organisé un weekend end en Ardèche, ce qui nous a permis cette fois-ci de prendre du bon temps sans les instruments...

2016 s'annonce bien. Nous nous apprêtons à changer de locaux en début d'année pour retrouver une nouvelle salle dans le complexe culturel et sportif, encore en travaux à l'heure où sont écrites ces lignes.

Nous attendons beaucoup de ce nouvel équipement puisqu'il nous permettra de nous retrouver dans un lieu beaucoup plus adapté à la pratique de la musique.

D'une manière générale, notre société se porte bien. De nouveaux musiciens sont venus nous rejoindre en 2015. Notre répertoire s'étoffe de semaines en semaines, nous nous efforçons d'y apporter toujours plus de fraîcheur et de gaieté. De nombreuses animations sont déjà programmées, c'est très encourageant et motivant.

Nous rappelons à tous les musiciens que notre groupe est ouvert à tous. Nous recherchons en particulier des trompettes et des trombones pour équilibrer au mieux notre effectif. Cependant, tous les instruments sont les bienvenus. Nous serons heureux de vous accueillir. Il nous sera même possible de vous prêter un instrument si vous n'avez pas le vôtre.



Pour toute demande de renseignement, vous pouvez vous adresser à l'un des membres du bureau dont voici la composition :

Christian BERT : Président (04 77 64 68 21)
Pascal BERT : Vice-président
Emmanuelle PERSIGNY : Trésorière
Laetitia BERT : Vice-trésorière
Laetitia RAILLON : Secrétaire
Coralie BABE : Vice-secrétaire

Nous vous souhaitons à tous une excellente année 2016. Le bureau.



Outre l'actualité intense des intercommunalités (Cf. Edito), la CoPLER poursuit son développement et améliore les services qu'elle gère à l'échelle de ses 16 communes.

Cette année voit des transferts de compétences des communes vers l'intercommunalité. Les collectivités interviennent pour le bien et les services publics en fonction des compétences qui leur sont attribuées, soit par la loi, soit par le choix des communes. C'est ainsi que des compétences (par exemple la gestion des déchets, le développement économique, le tourisme...) sont exercées par la CoPLER en lieu et place des communes.

En revanche, la compétence « enfance jeunesse » était jusque-là, gérée par les communes : cela concerne, les crèches et les centres de loisirs. Sur le territoire ce n'est pas moins de 6 établissements dédiés à la petite enfance et 6 autres en direction de la jeunesse qui assurent ces services (pour Neulise, la crèche « Les petits loups » et le centre de loisirs « Les enchanteurs »).

Les acteurs impliqués, associations, bénévoles, mairies, CAF, doivent faire face à des difficultés de tous ordres (engagements, réglementations, obligations budgétaires, personnel...) rendant très difficiles le bon fonctionnement et la pérennité des services. La CoPLER assurant jusque-là un premier niveau de coordination et d'accompagnement a fait le choix de transférer totalement la compétence pour la gestion de l'enfance - jeunesse. Ainsi la CoPLER assure une meilleure organisation à l'échelle du territoire intercommunal tout en aidant les structures et en garantissant le risque financier pour les communes.

En réponse à l'émergence des contraintes énoncées plus haut, le conseil communautaire s'est d'abord prononcé et c'est ensuite l'ensemble des conseils municipaux qui ont dû accepter ou non la proposition. Très majoritairement, les communes ont été favorables à cette orientation et 2016 verra l'exécution de cette démarche. Pour les usagers, rien ne change et les associations voient leur

collectivité de tutelle (c'est-à-dire celle qui assure leur équilibre financier) passer de la commune à la CoPLER. Cette évolution est majeure car elle renforce la cohérence des services au sein de 16 communes par une coordination renforcée et peut-être dans l'avenir, des mutualisations opérationnelles optimisées.

De la même manière et suivant les mêmes procédés démocratiques, la compétence « urbanisme » a été transférée vers l'intercommunalité. En effet, dès juillet 2015, l'Etat qui jusque-là instruisait gracieusement les demandes d'urbanisme (permis de construire ou de démolir, autorisations de travaux ou de voirie...) s'est retiré de ces fonctions, laissant les communes face à une obligation pour laquelle elles ne possèdent pas les compétences techniques. La CoPLER a immédiatement actionné la solidarité intercommunale, considérant qu'il était plus pertinent et plus sûr juridiquement de créer un service mutualisé pour l'instruction d'urbanisme à l'échelle des 16 communes.

C'était donc un service gratuitement assuré par l'Etat qui revenait dans le giron communal et surtout à la charge financière des communes. La CoPLER a créé un service qui demeure sans incidence sur le budget des communes, le coût de 65 000 € annuel restant intégralement à la charge de l'intercommunalité.

Dans la continuité, la succession des lois créant de nouvelles obligations en matière de programmation de l'aménagement et d'urbanisme contraint les communes à revoir leur document d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme pour Neulise) sous deux ans, faute de quoi, c'est l'Etat qui assurerait cette mission. Les nouvelles orientations sont claires : réduction de la consommation d'espaces (surtout agricoles), obligation de densifier l'habitat, prise en charge approfondie de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, préservation de l'environnement par la

formalisation de corridors écologiques, définition de zones vertes (naturelles) et bleues (réseaux hydrométriques), numérisation informatique des zones et de l'ensemble des réseaux (eau, électricité, téléphonie, assainissement...). Face à ce défi, et pour assurer une cohérence accrue à l'échelle du territoire, la CoPLER a donc proposé d'aller plus loin que le simple service d'instruction d'urbanisme, en transférant l'intégralité de la compétence « aménagement et urbanisme ». Dans l'avenir, il n'y aura plus qu'un seul Plan Local d'Urbanisme qui devient Intercommunal : c'est le PLUI. Aussi, ce transfert vers un PLUI laisse deux années supplémentaires pour réaliser le futur document et est d'avantage aidé financièrement ; c'est donc, au-delà d'un geste de solidarité fort vers les communes, une économie globale substantielle pour le territoire intercommunal. C'est naturellement un travail qui s'effectuera au plus près des municipalités et des préoccupations de leurs habitants. Cette proposition a retenu une large majorité du conseil communautaire, considérant que la mutualisation est devenue un impératif pour la survie de nos territoires, majorité qui s'est également retrouvée très généralement dans les délibérations de tous les conseils municipaux.

La CoPLER agit chaque jour pour le quotidien de ses habitants avec une volonté certaine d'efficacité au service des communes : par exemple, la gestion de déchets est la plus pertinente et la moins coûteuse du département, la mutualisation des systèmes informatiques a été citée comme exemple à suivre lors de l'assemblée des maires de l'arrondissement de Roanne, sa politique en matière de culture et d'environnement est sans cesse plébiscitée... et sa politique en matière de développement économique trouve sa réalité, particulièrement à Neulise. La CoPLER est une collectivité d'avenir qui nous ressemble car, de par sa gouvernance et la représentation des communes, la CoPLER, c'est nous tous.





Vive les classes en 5 / 2015

Un fromage en or !

C'est la 3^{ème} fois que **Virginie ALCAÏDE** (La ferme de Virginie) participe au concours des produits fermiers innovants, organisé par le Conseil Départemental.

Elle s'est installée depuis un peu plus de 4 ans, route de St Jodard, avec un troupeau de vaches et de chèvres. Sa production est entièrement transformée en fromages.

Lors de la 11^{ème} édition de ce concours, elle a présenté sa nouveauté : « la bûche ô miel ». Une bûche de vache fondante au miel et aux amandes grillées.

Après une dégustation en juin par les membres du jury, présidé par le chef étoilé Michel TROISGROS, les résultats ont été donnés dimanche 27 septembre, lors de la foire de Saint-Etienne : le 1^{er} prix pour Virginie.

Félicitations !



Photo Marie Jane Marcet

Des écuries qui tendent vers l'excellence

Les cavaliers propriétaires et leurs chevaux se sont donné rendez-vous cette année encore au Parc équestre fédéral de Lamotte-Beuvron (41) pour leur championnat de France.

Du 26 au 29 août, la Fédération Française d'Équitation a accueilli ainsi plus de 1 650 cavaliers et autant de chevaux.

Dans un esprit sportif et convivial, le Meeting des propriétaires donne à tous les engagés, compétiteurs réguliers ou ponctuels, l'opportunité de se confronter dans l'une des disciplines proposées : Saut d'obstacles, Dressage, Concours complet, et Hunter, pour un titre de champion de France.

Sara MOISSONNIER, cavalière des Ecuries de Fay, a réalisé une belle performance au Meeting des propriétaires, championnat de France des propriétaires. Associée à Mistral du Sud, son poney, Sara Moissonnier termine sa saison sportive sur une belle note, puisqu'ils remportent la médaille de bronze en Dressage, Amateur 3 Seniors.

Le Dressage est une discipline dans laquelle le couple enchaîne des figures imposées dans une carrière, en étant noté par des juges sur différents critères tels que l'harmonie du couple ou encore la qualité d'exécution.



Sara Moissonnier et son poney ne sont donc pas passés inaperçus puisqu'ils terminent sur la troisième marche du podium. Félicitations à eux !



3

À noter :

Les Ecuries de Fay ont obtenu cette année 3 labels attestant de la qualité globale des prestations proposées par l'établissement :

- Label d'activité Cheval Club de France
- Label d'activité Poney Club de France
- Label d'activité Équi Handi Mental.

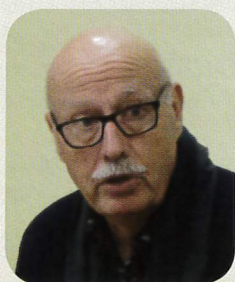
Ces labels sont attribués par la Fédération Française d'Équitation

→ Une soirée pour parler du bénévolat



A l'occasion d'une rencontre / débat, organisée par la mairie, ce sont près de 25 personnes qui se sont réunies le 9 octobre pour parler du bénévolat. Cette soirée, animée par France Bénévolat, fut l'occasion de découvrir l'importance du bénévolat en France, d'évoquer la place des jeunes et des moins jeunes au sein des associations et de présenter quelques pistes pour faire évoluer les associations.

Une soirée riche d'échanges .



France Bénévolat en quelques mots...

France Bénévolat est une association reconnue d'utilité publique qui a pour vocation de développer l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active.

Acteur majeur du monde associatif, France Bénévolat a pour missions de :

- Promouvoir le bénévolat associatif au service de l'intérêt général ;
- Mettre en relation les personnes intéressées et les associations mobilisant des bénévoles ;
- Accompagner les associations pour renforcer la reconnaissance et la valorisation de leurs bénévoles.



M. Christian LOOTEN (Président France Bénévolat Roanne) et
Mme Denise BARRET (Vice-Présidente)

Coordonnées France Bénévolat :
Adresse : 18 rue de Cadore 42300 ROANNE
Permanences : Mardi 10h/12h et 15h/17h - Jeudi 15h/17h - Vendredi 10h/12h
Téléphone fixe : 04.77.67.19.47
Email : francebenevolat.roanne@yahoo.fr



☎ HORAIRES SECRETARIAT DE MAIRIE

LUNDI : fermé
MARDI : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h
MERCREDI : 13h30 - 17h
JEUDI : fermé
VENDREDI : 8h30 - 18h
SAMEDI : 9h - 12h

En cas de nécessité ou d'urgence, un élu de permanence est toujours joignable par téléphone au numéro suivant : 06 42 47 02 75

☎ PERMANENCE DES ELUS

Hubert ROFFAT, Maire
Permanence le mardi de 10h à 11h

Luc DOTTO, 1^{er} Adjoint
Permanence le mardi de 9h à 10h

Michèle BRESCANCIN, 2^{ème} Adjointe
Permanence le vendredi de 9h à 10h

Emmanuel BRAY, 3^{ème} Adjoint
Permanence le samedi de 11h à 12h

Agnès GIRAUD, 4^{ème} Adjoint
Permanence le vendredi de 17h à 18h

Le Maire et les Adjoints peuvent également recevoir sur rendez-vous.

☎ INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Déménagement - Nouveaux habitants
Si vous déménagez dans la même commune, vous devez déclarer la nouvelle adresse auprès de la mairie.

Si vous changez de commune, les formalités ne sont pas les mêmes que si vous restez dans la même ville. Vous devez vous munir des documents suivants :

- Une pièce d'identité,
- Un justificatif de domicile,
- Formulaire cerfa n°12669*01 (disponible en mairie).

Vous serez ensuite radié automatiquement des listes de votre ancien domicile, sans aucune démarche à effectuer de votre part.

☎ ASSISTANT SOCIAL

Monsieur SCHNEIDER
Permanence sur rendez-vous
le mardi de 10h à 12h en mairie
Téléphone secrétariat : 04 77 23 61 56

☎ BUREAU DE POSTE

Ouverture du bureau du lundi au samedi de 10h30 à 12h30

☎ HORAIRES D'UTILISATION DES ENGINS BRUYANTS

(Tondeuse à gazon, raboteuse, scie...)
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

☎ LIGNES REGULIERES DE CARS

Les horaires des lignes régulières 105 (Balbigny- Saint Etienne) et 201 (Balbigny - Roanne) sont disponibles en mairie.

☎ GARE SNCF - SAINT JODARD

La Gare de Saint Jodard est desservie quotidiennement par la ligne TER Roanne - Saint-Étienne. Pour plus de renseignements voyagessncf.com

☎ DECHETERIE

La déchèterie de Matard à Croizet sur Gand est ouverte du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

☎ ORDURES MENAGERES

Ramassage le mercredi matin.

☎ OBJETS ENCOMBRANTS

Le 1^{er} jeudi de chaque trimestre, inscription en mairie. Pour 2016, les dates de ramassage sont les suivantes : jeudi 7 janvier, jeudi 7 avril, jeudi 7 juillet, jeudi 6 octobre.

☎ CONTAINERS DE TRI SELECTIF

Des containers de tri sont à votre disposition sur plusieurs points de la commune : Place du Beaujolais, Route du Forez, Rue du Lavoir, vers la Salle des Foyers.

Vous devez déposer dans ces containers emballages, verre, papiers et même vêtements dans le container spécial sur la Place du Beaujolais.

L'entreprise « Le Relais » collecte ces vêtements pour leur donner une seconde vie (revente à bas prix dans des boutiques ou recyclage pour en faire des chiffons).

☎ DEJECTIONS CANINES

Des déjections canines sont constatées sur les trottoirs de la commune : pour le bien-être de tous, merci de prendre soin de ramasser les déjections de vos compagnons à 4 pattes.

☎ ASSAINISSEMENT

Merci de veiller à ne pas jeter dans les toilettes des lingettes de toute nature (bébé, ménage...).

☎ PRET DE TABLES, CHAISES ET VAISSELLE

La Commune met à disposition des neulisiennes et neulisiens des tables, chaises et vaisselle gratuitement lors de vos fêtes de famille, repas, anniversaires, etc... Demande à faire en mairie et sous réserve de disponibilité.

☎ OBJETS TROUVES

De nombreux objets trouvés attendent leurs propriétaires en mairie, n'hésitez pas à demander au secrétariat.

☎ CONSOMMATION D'EAU

Pour ne pas avoir la mauvaise surprise, en recevant votre facture d'eau, de constater une « surconsommation » due à une fuite sur votre installation intérieure, et aussi pour aider à gérer au mieux votre consommation d'eau, la SAUR peut, à la demande du client et après une étude personnalisée, mettre en place au domicile de l'abonné un appareil appelé « Domoveille vision » qui permet au client de surveiller sa consommation au jour le jour.

☎ ENVIRONNEMENT

Quelques alternatives aux pesticides en milieu urbain :

Désherber à l'eau chaude, à la main, utiliser un outil tranchant, brûler à la flamme, mettre des plantes couvre-sol, pailler.

Ayez une attitude citoyenne :

Soyez plus tolérants envers les herbes spontanées, elles ne sont ni « sales » ni « mauvaises » et sont inoffensives pour l'environnement.

Désherbez vous-même devant chez vous, les services techniques de la commune ne peuvent pas être partout !

Le respect de la biodiversité passe aussi par un fauchage raisonné.

FEVRIER 2016

- ➔ **Dimanche 7** : Amicale des pompiers - Concours de belote - Neulizium
- ➔ **Vendredi 26** : Amicale des donneurs de sang - Don du sang - Neulizium

MARS 2016

- ➔ **Samedi 5** : Ecole Saint Joseph - Loto - Neulizium
- ➔ **Dimanche 20** : Comité des fêtes - Marche - Neulizium

AVRIL 2016

- ➔ **Samedi 9** : Avenir musical - Soirée - Neulizium
- ➔ **Samedi 16** : Basket Club - Soirée - Neulizium
- ➔ **Samedi 23** : Chasse communale - Bal - Neulizium
- ➔ **Samedi 30** : Fête des classes - Neulizium

MAI 2016

- ➔ **Samedi 7** : APEL - Concours de pétanque - Neulizium
- ➔ **Dimanche 8** : Commémoration armistice du 8 mai 1945 - Ancienne cantine
- ➔ **Samedi 21** : Forum des associations - Neulizium
- ➔ **Samedi 28** : Amicale des pompiers - Soirée mousse - Neulizium

JUIN 2016

- ➔ **Vendredi 3** : Basket Club - Pétanque - Neulizium
- ➔ **Samedi 4 et dimanche 5** : Basket Club - Tournoi André-Pierre et Michel - Neulizium
- ➔ **Samedi 11** : Ecole Saint Joseph - Kermesse - Neulizium
- ➔ **Samedi 18** : Sou des Ecoles - Vide-greniers / Kermesse - Neulizium
- ➔ **Vendredi 24, samedi 25 et dimanche 26** : Fête patronale - Neulizium

JUILLET 2016

- ➔ **Samedi 2** : FNACA - Concours de pétanque - Neulizium
- ➔ **Mercredi 13** : Fête des commerçants - Neulizium
- ➔ **Samedi 16** : Chasse communale - Ball-trap - Neulizium

AOUT 2016

- ➔ **Vendredi 12** : Amicale des donneurs de sang - Don du sang - Neulizium





Ets Cl. Desbenoit

- Chauffage
- Sanitaire
- Rafraîchissement

31 bd. des Etines
42120 Le Coteau
Tél. : 04 77 67 14 44
Fax : 04 77 72 78 01
contact@desbenoit-cl.com

www.desbenoit-cl.com



Contrôle Technique Automobile

Nicolas COQUARD

Av. du 8 Mai - Clos Monard
42540 ST JUST LA PENDUE

RDV au **04 77 63 78 16**

OU SUR

www.clicrdv.com/autosur-1115



Voire sécurité - Notre priorité



OMABOIS

Toute
la menuiserie



- Fenêtres, portes, portails
- Cuisines, bains,
- Dressings
- Escaliers, parquets
- Agencement magasins,
- Stand....

42590 NEULISE
Tél. 04 77 62 78 44



BOIS / PVC
ALU

omabois@gmail.com

Notre entreprise s'associe à ses partenaires pour promouvoir
L'ECO-CITOYENNETE

Informier
Eduquer
Sensibiliser

Ensemble, agissons
pour la protection de
l'environnement et le
développement durable



Plus d'infos : www.ecologie.gouv.fr

GROUPE MÉDIA PLUS COMMUNICATION

« Entrez dans l'univers de la communication institutionnelle »

CRÉATION - IMPRESSION
RÉGIE PUBLICITAIRE

- Agendas de poche et de bureau
- Bulletins municipaux
- Plans de ville
- Guides pratiques et touristiques
- Magazines cantonaux et intercommunaux
- Mobilier urbain
- Borne tactile interactive



Z.I. SECTEUR C7 • ALLÉE DES INFORMATIENS • B.P. 75 • 06709 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX 2
Tél. : 04 92 271 389 • Fax : 04 93 312 147 • Site web : www.mediaplus.com • E-mail : contact@mediaplus.com